

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVII — No 3 Montréal, 24 mars 1976

**Le lait
Après
le débat
le pessimisme
persiste**

page 5

**Les
producteurs
continuent
de harceler
Ottawa**

page 20

Le zonage agricole

Québec en veut-il?

page 3

Les Coopérants

Bonne année d'opération

page 4

Message du début de la session

page 20



pages centrales

Plus de 1.000 producteurs agricoles ont défilé dans les rues de Chicoutimi, jeudi, le 18 mars. Les protestataires ont distribué des produits laitiers et alerté fortement l'opinion publique sur les conséquences des mesures fédérales prévues touchant les politiques laitières. D'autres manifestations continuent en province, on pourra en lire un compte-rendu en page 20.



La semaine agricole Un + un égalent 7

Employés des laiteries victimes de la Commission Pépin

La Commission de lutte contre l'inflation a exigé des coupures aux hausses salariales accordées à quelque 400 travailleurs à l'emploi de quatre laiteries de la Coopérative agricole de Granby. À l'usine de Weedon, la Commission a demandé que les hausses de 43 et 17,5% consenties pour les premières et secondes années d'un contrat de deux ans soient réduites à 24 et 12% respectivement. Dans le cas des usines de Granby, Bon Conseil et Plessisville, les hausses de 38 et 15,5% devront être limitées à 24 et 14%. Ces pourcentages sont fondés sur la reconnaissance partielle d'une "relation historique" entre les travailleurs des quatre usines et ceux des autres usines où des ententes sont intervenues avant l'entrée en vigueur des contrôles gouvernementaux, le 14 octobre dernier.

Nouvelle loi sur l'emballage

Les mots "meilleur avant" suivis d'une date quelque part sur l'emballage ou l'étiquette des produits périssables apparaît depuis le début de mars sur les aliments pré-emballés. Il s'agit d'une nouvelle loi qui touche les produits tels le pain, le lait et autres denrées dont l'espérance de conservation sur les tablettes est inférieure à 90 jours, à l'exception des fruits et légumes frais ainsi que de la viande, du poisson et de la volaille, emballés sur place. La date indiquée est celle après laquelle le manufacturier croit que le produit alimentaire pourrait ne plus être à son meilleur, en terme de qualité. Les produits tombant sous le coup de ce nouveau règlement pourront être offerts en vente après date imprimée, mais on s'attend que les consommateurs en viendront à éviter toute marchandise qui, de l'aveu même du manufacturier, n'est plus aussi fraîche qu'elle l'a déjà été.

Une solution: réduire les impôts

La réduction des dépenses gouvernementales ne ferait que ralentir la reprise économique sans mettre un frein à la spirale inflationniste, indique la Conférence Board in Canada, un organisme indépendant d'analyse économique. Le rapport mentionne que le très haut niveau de taxation au pays a contribué à l'amorce de la forte inflation et continue de l'alimenter. La solution serait donc de réduire les impôts compte tenu qu'en 1974, par exemple, le gouver-

nement a perçu 54% des \$20.4 milliards en augmentation des revenus au Canada. Ceci a créé de nouvelles pressions sur les salaires, alors que les travailleurs tentaient de conserver leur pouvoir d'achat. D'autre part, les entreprises augmentaient les prix en réponse aux taxes gouvernementales, souligne la Conférence Board.

Plus de 3.5 millions de cailles seront produites cette année au Québec

Cette industrie, d'artisanale qu'elle était il y a à peine dix ans, est devenue spécialisée et l'on prévoit pour 1976, la production de plus de 3.5 millions de cailles.

Afin de maintenir une production continue et répondre à la demande, les producteurs de cailles doivent maintenir en élevage quelque 350,000 cailleaux.

Cette jeune industrie qui regroupe trois abattoirs, et amène la participation d'une trentaine de cultivateurs, a investi plus de \$2.0 millions en vue d'assurer la mise sur pied.

On abat plus de 50,000 cailles par semaine et il est à noter que la totalité des 3.5 millions d'oiseaux abattus sera sous surveillance gouvernementale.



L'opinion rurale

Richesse naturelle agricole inexploitée

Une de nos richesses naturelles les plus prometteuses, ce sont les terres noires de la région de Montréal dont plus de la moitié sont encore en friche, alors que nos jeunes producteurs maraîchers sont de plus en plus rares.

N'importe quel producteur de légumes peut affirmer sans aucune prétention qu'un arpent de terre noire cultivée rapporte en moyenne \$1,000 par an, si le dumping américain ne vient pas gêner les choses comme ça se fait si souvent.

Le monde entier cherche à protéger son agriculture contre cette peste qu'est le dumping américain qui provoque le désarroi partout avec son moto: Exporter à tout prix. Dut-on pour cela ruiner l'agriculture du monde entier. Pourquoi

ne prendrions-nous pas les moyens nécessaires pour protéger la nôtre?

Des dizaines de milliers de familles pourraient vivre confortablement sur ces terres fournissant en légumes durant toute l'année, grâce aux moyens de conservation mis à notre disposition.

Jeunes Québécois, ruraux ou citadins, ne craignant pas la fatigue et les difficultés, emparez-vous de ces sols aidant ainsi les anciens à garder cette richesse inestimable pour l'agriculture, une des rares que nous ayons réussi à garder pour le bien de tous, producteurs et consommateurs.

André Laffitte, maraîcher
Ste-Clotilde de Châteauguay

Les avantages mécaniques du

RENAULT 651.4

4 ROUES MOTRICES

expliquent sa popularité au Québec



★ **MOTEUR**
très réputé M.W.M.
refroidi à l'eau
4 cylindres
puissance: 65 H.P.
système électrique
de 12 volts

★ **POSTE DE PILOTAGE**
Dégagé, facile d'accès
Siège réglable et très
confortable

★ **ATTELAGE**
Echelle d'attelage avec
cheville
Barres Stabilisatrices
Distributeur hydraulique à
simple effet.

★ **HYDRAULIQUE**
Pompe
indépendante

★ **TRANSMISSION**
4 vitesses avant synchro-
nisées
2 réducteurs donnant
12 vitesses avant, 3 arrière
3 variations de vitesse-ram-
pante, lente, normale.

★ **TABEAU DE BORD**
2 cadrans très visibles
regroupant tous les con-
trôles essentiels.
D'un coup d'oeil le chauffeur peut vérifier la mécanique sans perdre son travail de vue.

REMARQUE: Le stock complet de pièces Renault à la Coopérative Fédérée de Québec assure à tous les propriétaires un service après vente rapide et efficace.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

SERVICE DES MACHINES AGRICOLES

1055 ouest, rue du Marché Central, Montréal, P.Q.

la Terre

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 266-8141

DIRECTEUR:

Jean-Marc KIROUAC

RÉDACTEUR EN CHEF:

Pierre COURTEAU

RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:

Mme Rosaline D.-LEDOUX

GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:

J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:

Colin C. King & Ass. Ltd.

32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Nive-Sud Type Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5, 2 ans, \$8; 3 ans \$10.

Chèque ou mandat.
Non responsable de l'argent

Dépôt légal — 1er trimestre 1976
Bibliothèque nationale du Québec
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Editorial

Paul COUTURE

La Commission Plumptre a épargné les gros et condamne les producteurs

Après plus de deux ans et demi de recherche, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires a finalement identifié "son" coupable de l'inflation, l'agriculteur et tout ce qui, à ses yeux, servait de près ou de loin les intérêts de ce dernier. Elle a dénoncé en particulier les offices de mise en marché, les ministères de l'Agriculture, "la sympathie de longue date" des consommateurs envers le producteur, le fait que "les groupes d'agriculteurs ont toujours été sur-représentés à Ottawa, par le biais de mouvements reconnus comme la Fédération canadienne de l'agriculture, ou grâce à la députation de l'électorat agricole", "la répugnance marquée des hommes politiques de toute allégeance à s'opposer aux intérêts des agriculteurs", voire même "l'étroitesse d'esprit" d'Agriculture Canada. Bref, elle nous a désignés comme boucs émissaires. Nous sommes devenus la "puissance à abattre".

Dans son rapport final intitulé "La réalité sans détour", la commission Plumptre a ainsi clairement identifié l'ennemi qu'elle pourchassait depuis le début: l'agriculteur. Dans un même souffle elle avoue candidement par ailleurs qu'elle n'a pas réussi à compléter ses recherches au sujet du degré de l'intégration verticale dans l'industrie de l'alimentation pas plus qu'elle n'a achevé ses travaux au sujet de la concentration de la propriété étrangère et des multinationales. Elle explique cette lacune en disant que les données exactes dans ces domaines sont exceptionnellement rares. Les grands du monde de l'alimentation, on le sait, n'ouvrent guère leurs livres. La commission n'a donc pas osé publier un seul organigramme d'entreprise multinationale, alors que cette question préoccupe au plus haut point les consommateurs comme en font foi les nombreuses demandes de renseignement qu'ils nous adressent chaque semaine. Les agriculteurs eux ouvrent leurs livres. La Commission les récompense en tapant dessus.

Les travaux de la commission Plumptre ont en somme servi à faire le procès de la classe agricole. Le drame est que la cause était jugée d'avance. Comment expliquer autrement le fait qu'après tant

d'investigation, la Commission fasse preuve d'autant d'ignorance dans un domaine qu'elle a passé au peigne fin, celui des offices de mise en marché? N'a-t-elle pas en effet accumulé les erreurs de fait pour arriver à conclure que "l'attitude des offices de commercialisation face à la régie monopolisatrice de l'offre était devenue un instrument malheureux de satisfaction des revendications légitimes du producteur" (sic) (en français, me dit-on, cette phrase à l'anglaise signifierait que le contrôle de l'offre par les offices de commercialisation constitue une mauvaise façon de répondre aux aspirations légitimes des producteurs.)

Dire par exemple "que le terme "revenu suffisant" n'a pas été bien défini", c'est ignorer ou feindre d'ignorer les traductions en "cennes et piastres" de la formule du coût de production. Si la facture extrêmement précise que nous présentons, pour chaque production, est floue, on peut se demander quels éclaircissements additionnels auraient pu satisfaire la Commission.

Celle-ci insinue également qu'en gérant eux-mêmes leurs offices, les producteurs ont tendance à gonfler les prix en leur faveur mais elle ne cite aucun exemple concret à l'appui de cette grave accusation. Par ailleurs, elle trouve inadmissible que le coût des surplus soit transmis aux consommateurs, comme si, partout ailleurs dans l'industrie, le coût des invendus ne figurait pas dans la facture des produits vendus. De même, elle dénonce le transfert aux consommateurs du coût des quotas comme si les commerçants qui paient de fortes charges pour leur concession ne faisaient pas eux aussi payer ces frais à leurs clients.

D'un autre angle, la commission prétend que "la gestion des approvisionnements provoque inévitablement d'importantes pertes d'efficacité qui à leur tour, font monter tant le coût de production que les prix du marché". D'une part, elle trouve anormal que des producteurs agricoles soient à l'occasion appelés à ne produire qu'une partie de ce qu'ils pourraient mettre en marché, mais elle ne se demande pas si les industries alimentaires fonctionnent toujours à plein rendement. D'autre part, elle

affirme, sans preuve à l'appui, que le système du contingentement maintient en production des producteurs inefficaces, alors que, dans toutes nos productions contingentées, on assiste à des transferts de quotas favorisant nettement la consolidation des entreprises les plus efficaces.

On pourrait multiplier les exemples. Dans presque tous les cas, on découvrirait que, pour la Commission, toute pratique normale au sein de l'industrie ou du commerce, devient anormale lorsqu'elle est adoptée par les agriculteurs. L'intégration horizontale qui serait source d'économie, d'échelle pour les compagnies, paraîtrait monopolistique quand les agriculteurs y tendent. Le lobbying si normal des puissances économiques qui s'y prêtent est, aux yeux de la Commission, déplorable quand il sert la classe agricole.

"Les efforts de la Commission, lit-on en effet, dans le rapport, comme il est de notoriété publique, se sont heurtés aux pressions des producteurs et de leurs suppôts officiels" (Selon le dictionnaire, le mot "suppôt" désigne le "partisan d'une personne nuisible", par exemple, "les suppôts d'un tyran". Dans la phrase précitée, la personne nuisible, c'est évidemment l'agriculteur. On voit quelle haute opinion la commission avait de nous.)

Le fabuliste La Fontaine a déjà raconté une histoire semblable. Comme la peste tuait beaucoup d'animaux, on convoqua ces derniers afin de trouver celui qui avait, par ses péchés, provoqué pareille calamité. Le lion, le tigre, l'ours et les autres "puissances" avouèrent tous des crimes affreux. Mais, dit le fabuliste, personne n'osa trop approfondir leur cas. L'âne vient à son tour et avoua une peccadille: il avait mangé une touffe d'herbe de trop. On le tua pour ce crime "abominable" car il fallait bien trouver un coupable parmi ceux qui n'appartenaient pas à la classe des "gros". La Fontaine conclut: selon que vous serez puissant ou faible, les jugements feront de vous un innocent ou un coupable. La commission Plumptre vient de faire la preuve que ce rapport de forces n'a guère changé depuis le XVIII^e siècle.

Québec veut-il protéger le sol agricole?

Depuis plus de trois ans, le gouvernement du Québec annonce par la bouche de son ministre de l'Agriculture qu'une loi de protection du territoire agricole sera déposée sous peu. Or, cette loi tarde à venir et même plus, on sent que la volonté du gouvernement de légiférer s'amenuise de session en session.

À plusieurs reprises. Il a été mentionné qu'annoncer une loi aussi délicate que celle de la protection du sol agricole, trois, quatre ou même cinq ans avant son application était très discuté. Cette annonce prématurée d'une loi, si elle voulait permettre une discussion n'a pas atteint les objectifs visés, car, au lieu de permettre les discussions, elle a favorisé la spéculation. À chaque annonce, les spéculateurs

étaient avertis qu'un jour ou l'autre ils ne pourraient faire ce qu'ils voudraient avec les terres arables, mais que les chanceux qui auraient acheté des terres avant le dépôt de la loi auraient des droits acquis.

La semaine dernière, lors de la lecture du discours inaugural, on aurait pu avoir une position claire quant aux intentions de légiférer pour la protection des terres agricoles. Or, on retrouve très peu de choses, si ce n'est l'interdiction d'achat par les étrangers. Cette interdiction a été demandée à plusieurs reprises par l'Union des producteurs agricoles. Cependant, elle devrait être comprise à l'intérieur d'une politique globale.

Ce qui paraît plus délicat pour les agriculteurs c'est l'annonce d'une loi

sur l'aménagement du territoire par le ministre des Affaires municipales M. Goldbloom. Le ministre dépose un projet de loi-cadre aux agglomérations de municipalités qui auront le soin de concevoir l'aménagement de leur territoire respectif. Il faut reconnaître que la volonté du gouvernement de laisser aux municipalités le soin d'établir leur schéma d'aménagement respecte beaucoup plus les particularités régionales que ne pourraient le faire des fonctionnaires de l'Office de planification et de développement du Québec. Cependant, il faut dire que cette façon de faire aurait pu être améliorée, si on avait mis comme priorité en milieu rural la protection des bonnes terres agricoles. Il n'y a aucun principe directeur vis-à-vis l'établissement d'un schéma d'aménagement alors que l'UPA demande

que la priorité, ce soit la protection de l'agriculture.

Cette forme d'aménagement, si elle veut réussir au niveau des groupes de municipalités, doit indiquer clairement une façon de procéder. Sinon, on se retrouvera avec des conflits énormes entre municipalités au sein d'une même agglomération. Enfin, il existe un point très faible dans ce projet de loi, la possibilité pour les conseils de municipalités de modifier en tout temps leur schéma d'aménagement après son adoption.

Selon l'UPA, les modifications d'un schéma d'aménagement devraient être faites publiquement devant un organisme supra-municipal qui entendrait toutes les parties en cause et qui statuerait sur le bien-fondé d'un tel changement.

François DAGENAIS



Une bonne année d'opération pour les Coopérants

Les administrateurs des Coopérants ont soumis leur rapport pour l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 1975.

Ce trente-neuvième rapport annuel de la société d'assurance démontre que "Les Coopérants" ont réalisé des progrès nombreux et significatifs au cours du dernier exercice financier écoulé.

Plusieurs événements marquent tout particulièrement l'année 1975:

- le début des opérations, le 1er avril 1975, de la nouvelle compagnie d'assurance générale qui s'identifie sous l'appellation "Les Coopérants, Compagnie d'assurance générale";
- la signature, le 19 août 1975, d'une convention collective de travail pour les employés;
- la mise sur pied d'une assurance revenu conçue pour répondre aux besoins particuliers des producteurs agricoles membres de l'UPA;
- le début des opérations en assurance collective accident-maladie et invalidité;
- le commencement de l'implantation d'un système d'informatique d'avant-garde "Life 70" qui s'inscrit dans le cadre de la politique d'offrir aux assurés un service impeccable;
- enfin, la consolidation du service des plaintes mis sur pied l'année dernière, dans le but d'améliorer constamment la qualité des services aux assurés et de développer sensiblement les communications entre l'entreprise et ses membres.

Les nouvelles affaires

En 1975, le chiffre des nouvelles affaires d'assurance-vie individuelle s'élève à \$63,000,000 comparativement à \$61,000,000 pour l'année précédente.

Les technologistes agricoles

Quinze ans de scolarité non reconnus par le ministère de l'Éducation

Les technologistes agricoles diplômés de nos deux Instituts québécois sont les seuls qui après 15 ans de scolarité ne peuvent détenir un diplôme d'études collégiales. Cette anomalie a été vivement soulignée, lors de l'assemblée générale annuelle de l'association des technologistes à Lévis, la semaine dernière.

Une assistance record de 350 membres a protesté vigoureusement contre cet état de chose. Le président réélu de l'organisme M. Marc-André Faucher a dénoncé cette injustice en rappelant qu'il était temps que cessent les chicanes de clocher entre le ministère de l'Éducation et celui de l'Agriculture à ce propos et que le comité inter-ministériel qui siège depuis deux ans là-dessus dépose enfin des recommandations acceptables. Les technologistes demandent aussi d'être reconnus par l'Office des professions, mais il semble bien que cette reconnaissance ne sera accordée qu'après l'obtention de la reconnaissance préalable du ministère de l'Éducation. Des pressions continuent à ce sujet.

Depuis deux ans le MAQ n'arrive plus à recruter des technologistes sortant de ses propres Instituts, car l'échelle de salaire de la fonction publique québécoise est inférieure à celle des autres organismes. L'Association exerce des pressions pour remédier à ce problème.

Les technologistes appuient fortement le projet d'un plan de zonage agricole au Québec pour la conservation des sols arables de même qu'ils accordent appui aux producteurs de lait industriel du Québec dans leurs revendications à Ottawa concernant un revenu décent pour leur production.

Le revenu de primes de première année s'établit à \$486,000 par rapport à \$546,000 en 1974.

Quant aux Régimes Enregistrés d'Épargne-Retraite et des rentes d'étalement, le montant des primes de première année atteint \$1,465,000 contre \$936,000 l'an dernier, soit une augmentation de 56% sur l'année précédente.

L'assurance en vigueur

En assurance individuelle, l'assurance en vigueur s'élève à \$405,000,000 comparativement à \$375,000,000 en 1974, ce qui représente une augmentation de 8%. En assurance collective, le montant d'assurance en vigueur se chiffre à \$330,000,000 par rapport à \$294,000,000 l'année antérieure, soit un accroissement de 12.2%.

Au 31 décembre 1975, le montant total de l'assurance en vigueur s'élevait à \$735,000,000 comparativement à \$669,000,000 pour l'année précédente, ce qui indique une augmentation de 9.9%.

Les opérations

Les revenus de l'exercice financier écoulé se chiffrent à \$11,165,000 comparativement à \$9,712,000 l'année dernière répartis de la façon suivante: \$8,064,000 en primes, \$2,895,000 en revenus nets de placements, dont le rendement est passé de 7.03% à 7.43%, et \$206,000 en revenus divers.

Le surplus d'opération avant participations aux assurés et impôt sur le revenu s'établit à \$1,075,000 contre \$1,061,000 pour l'année précédente.

Quant aux participations payées ou attribuées aux assurés, elles se chiffrent cette année à \$598,000 comparativement à \$545,000 en 1974.

Au cours de 1975, l'expérience de mortalité a connu une amélioration sensible; en effet, le montant total payé

suite aux décès en assurance individuelle, a diminué de \$973,000 à \$890,000.

Le bilan

Au 31 décembre 1975, le total de l'actif s'élève à \$44,110,000 comparativement à \$38,546,000 pour l'année précédente, ce qui représente une augmentation significative de 14.4%.

Le surplus aux assurés et les réserves spéciales se chiffrent à \$4,398,000 contre \$4,187,000, ce qui représente 10% de l'actif.

Le début des opérations en assurance générale

Au cours de l'exercice financier précédent, on a mis sur pied une société d'assurance générale identifiée sous l'appellation: "Les Coopérants, Compagnie d'assurance générale".

Les opérations de cette nouvelle Compagnie ont débuté le 1er avril dernier et, après neuf mois d'opération, les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

Au 31 décembre 1975, les primes

brutes souscrites s'élèvent à tout près de \$3,200,000 et on compte 15,000 assurés environ. Le revenu net d'opération se chiffre à \$169,420. L'actif de la Compagnie a par ailleurs atteint \$3,173,000.

Connaissant les difficultés que représente l'industrie de l'assurance générale et le fait que les opérations en sont à leur première année, on se félicite des résultats atteints. L'expansion des affaires d'assurance générale continuera de retenir une bonne partie de l'attention et exigera aussi beaucoup de prudence et de vigilance afin de s'adapter à la situation toujours changeante que l'on retrouve généralement dans cette industrie.

Service du Mass Marketing

Tout au long de l'année 1975, le service du Mass Marketing a intensifié ses efforts pour développer de nouveaux services à offrir à ses assurés.

Ainsi, une assurance-revenu est maintenant offerte aux producteurs agricoles membres de l'UPA et une assurance collective accidents-maladie au public en général. Ces deux nouveaux services devraient se développer rapidement dans les mois à venir.

L'augmentation des nouvelles affaires s'élève à \$90,000,000 à la fin de l'année 1975 comparativement à \$109,000,000 pour l'année antérieure.



Le producteur agricole et le fisc

Vente de terrains en milieu agricole

En milieu agricole, la vente de terrains a toujours été une question délicate au point de vue fiscal, puisque la variété des transactions peut amener des interprétations différentes compte tenu de tous les facteurs qui peuvent entourer la ou les transactions. Il est bon de noter que la différence entre un gain en capital et un revenu imposable peut être énorme. En effet, lors d'un gain en capital seulement la moitié du gain est imposable et lors d'un revenu imposable le profit dérivé de la transaction est imposable. (Prix de vente - Coût). Afin de faciliter la façon de traiter ces transactions nous les diviserons par catégorie de ventes. Premièrement: "Ventes de terrains agricoles en bloc; deuxièmement: "Ventes de parcelles de terrain.

1. Ventes de terrains agricoles en bloc

Lorsqu'un agriculteur vend son exploitation agricole comprenant un fond de terre et que cet exploitant a demeuré sur celui-ci et l'a exploité, il est évident qu'il ne s'agit pas d'une opération courante et les autorités compétentes du "fisc" traiteront cette transaction en analysant le gain ou la perte en capital possible. En principe, le gain ou la perte de capital est calculé en comparant le produit de la vente au coût du bien plus les améliorations apportées

si ce bien a été acquis après 1971, ou à la valeur marchande au 31 décembre 1971 plus les améliorations apportées si le bien avait été acquis avant 1971.

2. Ventes de parcelles de terrain

Lorsqu'un agriculteur vend quelques lots (ex.: lots en front de la route) d'un lopin de terre qu'il utilisait dans son entreprise, qu'il exploitait lui-même, le profit ou la perte découlant de cette disposition est habituellement un gain ou une perte en capital.

Ceci ne constitue toutefois pas une règle stricte, puisque le "fisc" peut en décider autrement, considérant les facteurs qui entourent les transactions. Ces facteurs sont les suivants:

A) L'intention du vendeur:

Est-ce que la vente est faite dans un but spéculatif (revenu imposable) ou vente occasionnelle (gain en capital).

B) Nombre de transactions:

Un nombre important de transactions dans un laps de temps restreint peut être considéré comme revenu, donc imposable dans l'année.

C) La période de possession:

Le facteur temps est un élément important pour différencier entre un gain

en capital et un revenu imposable. Exemple, si un individu achète un terrain et le revend dans la même année, il y a de fortes chances pour que l'on considère cette transaction comme un revenu imposable.

D) L'existence d'une mise en marché en vue de la vente:

Lorsque l'agriculteur dans la vente de son terrain organise un programme de publicité au public, il s'agit sans contredit d'une vente constituant un profit imposable. Il en est de même lorsque des améliorations sont apportées au terrain en vue de le vendre tel que: aqueduc, routes, égouts, etc...

En résumé, la vente de terrains en milieu agricole porte passablement à interprétation au point de vue fiscal et comme ces transactions sortent un peu de l'ordinaire, elles sont toujours susceptibles de faire l'objet de vérification de la part des gens du "fisc".

Il serait donc, préférable de consulter votre comptable avant de vous engager dans de telles transactions afin de déterminer les implications fiscales.

Service d'Impôt et Comptabilité, Fédération UPA du Bas St-Laurent.

AGRICULTEURS
Exigez les semences

LABONTÉ

de votre fournisseur

Graines de semence pour la

grande culture

Mais grain et ensilage

Mais Acco. Pag

Stewart Warwick

Mais sucre et graines pour le jardin

Outils et accessoires pour

le jardinier

Corde à presse

JOSEPH LABONTÉ & FILS INC

250, Chemin Chambly

Longueuil Que 514-651-6000

Le pessimisme des producteurs non dissipé

Un débat de trois heures et demie s'est engagé vendredi après-midi, aux Communes, sur l'orientation de la prochaine politique laitière 1976-77. Réclamé et obtenu par les Créditistes, qui ont utilisé le temps mis à la disposition de leur parti, ce débat mené en collaboration avec les Conservateurs et les Néo-démocrates aura permis des échanges intéressants entre l'Opposition et les Libéraux. Quelque 225 agriculteurs venus de la quasi totalité des régions du Québec ont suivi de près le déroulement des discussions, du haut des tribunes publiques.

Rien de bien nouveau n'est ressorti de cet échange parlementaire, si ce n'est que le caucus québécois du Parti Libéral a profité de la circonstance pour officialiser sa position en regard de la politique d'avril 1976. Les libéraux du Québec se situent à mi-chemin entre l'orientation envisagée par le Cabinet et la ligne de conduite défendue par les partis d'opposition, soit à peu de nuance près, la politique réclamée par les producteurs laitiers. Mais le ministre de l'Agriculture Eugène Whelan ne s'est pas prononcé vraiment quant à l'orientation prise par les députés libéraux du Québec, ce qui signifie que l'orientation définitive du Cabinet ne sera pas forcément la même que la position défendue par le caucus québécois du Parti Libéral.

L'Opposition

Le principal orateur du côté des Créditistes et député de Lotbinière, M. André Fortin, a longuement exposé les griefs des producteurs de lait. "À chaque année, c'est toujours à recommencer", a-t-il dit en substance. Qualifiant de "coup de massue" et d'"hypocrisie" l'attitude du ministre Eugène Whelan en rapport avec la prochaine politique laitière. Et, prenant en grande partie le mémoire défendu par l'UPA et les Fédérations spécialisées de producteurs de lait, M. Fortin a insisté sur le ridicule d'une situation qui fait que les producteurs deviennent la seule catégorie de travailleurs à être pénalisée pour avoir été trop efficace. Le député créditiste a enfin repris une suggestion maintes fois débattue visant à promouvoir un programme de distribution des produits laitiers dans les écoles à travers le Canada.

Pour sa part, le porte-parole des Conservateurs, M. Roch LaSalle s'en est pris au rapport des libéraux du Québec recommandant l'imposition d'une taxe d'un dollar le 100 livres de lait pour financer les frais d'exportation. Les producteurs sont disposés à la rigueur à verser .65 cents à un tel programme, a-t-il expliqué, et cette somme qui leur est arrachée devrait être considérée comme un maximum. À l'instar de son collègue créditiste, le député de Joliette a incité le gouvernement à répondre favorablement au mémoire de l'UPA et des fédérations de producteurs de lait.

Le représentant du NPD, M. Arnold Peters (Témiskamingue) a abondé dans le même sens que les créditistes et conservateurs. Il a notamment réclamé une assistance accrue du gouvernement canadien en matière d'aide alimentaire.

Attitude des libéraux

Les réponses fournies par le ministre de l'Agriculture Whelan aux discours

des représentants de l'Opposition n'indiquent pas que le Cabinet libéral ait vraiment l'intention de modifier l'orientation déjà prise. Le ministre-agriculteur d'Essex-Windsor (Ontario) a rappelé que les surplus de produits laitiers ne peuvent plus être tolérés. "Si je suis coupable de quelque chose, de dire M. Whelan, c'est d'avoir sous-estimé la capacité de production des agriculteurs. Nous nous attendions à des surplus de l'ordre de 5% mais ils sont trois fois plus importants qu'anticipés". Le ministre a ajouté qu'on peut avoir certains excédents, mais on

ne doit pas s'attendre pour autant à ce que le fédéral joue au Père Noël, faisant ainsi allusion à la responsabilité qui devra continuer à incomber aux producteurs pour le financement des surplus.

De son côté, le représentant libéral de Compton a qualifié d'"irréaliste et d'irresponsable" les demandes formulées par l'Opposition au nom des producteurs. Il propose au nom du caucus québécois une indexation du prix brut du 100 livres de lait industriel à \$11.40 avec un niveau inchangé du subside (\$2.66) et un partage des frais entre le gouvernement et les producteurs, l'exportation étant à la charge de ces der-

niers (maximum de \$1.00), les autres frais d'entreposage et de financement étant aux frais du fédéral, soit l'équivalent d'un budget de \$40 millions. Enfin, le document situe à 9.5 milliards de livres les besoins du marché et à 10 milliards le niveau des quotas de mise en marché.

Au cours de son exposé, le secrétaire du caucus libéral a tenu des propos sévères à l'endroit de la Commission canadienne du lait et du Comité canadien de gestion des approvisionnements. Ces deux organismes, a-t-il déclaré, doivent être tenus responsables des graves problèmes de surplus que supporte actuellement le secteur de la production laitière.

P.C.

Assemblée générale annuelle

Syndicat de bovins de Québec

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de bovins de la région de Québec aura lieu au Motel Rond-Point de Lévis, mercredi le 31 mars, à 20 hres.

Aimé Labonté
président du syndicat

Si la ferme laitière est votre spécialité,



la nôtre est de vous procurer le financement nécessaire.

Nous savons bien qu'il faut plus que du travail pour exploiter une ferme laitière. Il faut aussi beaucoup d'argent comptant et c'est là où nous pouvons vous être utiles.

À la Banque de Commerce, nous connaissons bien les besoins financiers des producteurs laitiers. Pour les aider à y faire face, nous mettons à leur disposition un programme de crédit à court terme adapté à l'exploitation courante de leur ferme, d'une saison à l'autre. Nous leur proposons aussi un programme de financement à plus long terme pour la construction de nouveaux bâti-

ments, l'achat de matériel de laiterie, l'accroissement du troupeau ou pour des améliorations de toutes sortes.

Rendez-vous donc à la succursale Commerce la plus proche de chez-vous. Le directeur vous proposera plusieurs formules de crédit parfaitement adaptées à votre entreprise. Et, si vous le désirez, il vous fera même bénéficier d'une assurance-vie pour prêts agricoles, moyennant une prime modique.

Allez le rencontrer dès aujourd'hui, car si la ferme laitière est votre spécialité, la nôtre est de vous procurer le financement nécessaire.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Décès de

M. Raoul Thibodeau

Nous apprenons avec regret le décès de M. Raoul Thibodeau, de Thurso. Il était le père de M. Jules Thibodeau, vice-président de la Commission canadienne du lait. Les funérailles de M. Thibodeau ont eu lieu mardi, le 23 mars, en l'église paroissiale de Thurso. Nos condoléances à la famille Thibodeau.



Agriculture/Information

Semences pédiées

Classement, étiquetage et scellage

QUÉBEC — Quand une récolte a été inspectée sur le champ par la Division des Produits Végétaux (D.P.V.) d'Agriculture-Canada, c'est qu'elle a été obligatoirement produite par un producteur-membre de l'Association Canadienne des Producteurs de Semences (A.C.P.S.).

Par la suite, quand la récolte est conforme aux critères de qualité requis, un "Certificat de récolte" est émis par l'A.C.P.S. La semence récoltée est nettoyée soigneusement dans l'un des quelque trente postes de conditionnement de semences de la province et elle devient ainsi éligible au classement.

Pour qu'une semence soit classée, il lui faut répondre, sans exception, à tous les "standards" de qualité établis par Agriculture-Canada tels que la germination, la pureté, la propreté, la couleur et le poids au mille-grains. Bref, des "standards" de qualité dont aucune autre sorte de grains ne peut se prévaloir ou vous garantir.

Enfin, lorsque la semence répond à toutes ces exigences, ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle recevra l'étiquette et le sceau l'identifiant comme "SEMENCE PEDIGREE" et pourra être vendue comme telle sur le marché.

Les "étiquettes" et les "sceaux" d'Agriculture-Canada et de l'A.C.P.S. vous assurent que la semence est "PEDIGREE" quant à l'authenticité de la variété et à ses "standards" élevés de qualité.

Toutes les variétés de plantes de grande-culture sont soumises à de nombreux essais avant d'être homologuées et autorisées pour la vente au Canada.

La pureté de la variété est garantie par la condition PEDIGREE et la qualité de cette semence vous est assurée que lorsqu'elle est "officiellement" étiquetée et scellée.

Parmi tous les facteurs de production, l'utilisation de semences PEDIGREES est l'un de ceux qui garantissent la meilleure augmentation de revenu. Elles sont un bon investissement.



Nouvelles variétés de tomates créées au Québec et leurs exigences culturales

par Roger Doucet,
Station de Recherche agricole,
Saint-Hyacinthe

Depuis 1968, la Station de Recherche Agricole de St-Hyacinthe a créé plusieurs variétés de tomates à croissance déterminée, qui sont actuellement à l'essai chez les grainetiers.

Ces variétés de tomates à croissance déterminée (petit plant compact) présentent des difficultés pour un producteur non averti. Les producteurs sont habitués à cultiver des tomates de type indéterminé, c'est-à-dire des grands plants faciles de culture mais qui ne doivent pas recevoir de fortes doses d'azote. La majeure partie de la récolte de ce type de plant est tardif et la cueillette est ardue.

De leur côté, les plants à croissance déterminée sont compacts, peu feuillus, et donnent un rendement hâtif intéressant tout en facilitant grandement la cueillette. La culture de ces plants est différente et plus capricieuse que celle des plants à croissance indéterminée.

Au départ, le succès dépend de la qualité du plant mis en terre. Il ne doit jamais porter de fleurs ni de bourgeons à fleurs. L'expérience a prouvé que la quantité et la qualité des fruits sur ces plants sont grandement réduits à la récolte. Le plant de transplantation doit donc être jeune et vigoureux et par conséquent n'avoir jamais subi d'arrêt ou

231 étudiants-adultes à l'ITA de La Pocatière

QUÉBEC — Le cours d'apiculture, donné sous les auspices du Service du perfectionnement aux adultes de l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, a connu, cette année, une popularité sans précédent.

En effet, 211 personnes venues de tous les coins de la province ont suivi, du 23 au 27 février dernier, un cours d'apiculture spécialement conçu pour les débutants. Les professeurs invités faisaient partie de la Division de l'acériculture et de l'apiculture du ministère de l'Agriculture du Québec, dont MM. Fran-

çois Beauchesne, directeur et son assistant, le Dr Jean-Louis Villeneuve.

Durant cette même semaine, l'Institut de La Pocatière dispensait un cours sur la production de la pomme de terre à 20 cultivateurs de la région. C'est ainsi que prenaient fin les cours aux adultes à l'ITA de La Pocatière pour l'année scolaire 1975-76.

Main-d'oeuvre agricole étudiante

QUÉBEC — Agriculteurs, le service de Placement Étudiant du Québec vous rappelle qu'il y aura, cette année encore, des subventions accordées lors de l'embauche d'étudiants. Voici les conditions à respecter:

- Le remboursement offert par le service de Placement Étudiant est de \$1.00 l'heure de travail, par étudiant.

- Le salaire alloué à l'étudiant doit être de \$3.00 minimum.

- L'étudiant devra travailler au moins 180 heures. La subvention sera accordée jusqu'à concurrence de 300 heures de travail.

- La période couverte par cette entente se situe entre le 15 avril et le 15 octobre 1976.

Il est important de souligner que pour bénéficier de l'octroi, il faut employer des étudiants inscrits au service de Placement Étudiant du Québec. Pour de meilleurs résultats, faites votre demande le plus tôt possible. Vous serez certains de recevoir le remboursement et vous aurez la main-d'oeuvre compétente.

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux suivants:

Service de Placement Étudiant du Québec

QUÉBEC:
2700 boul. Laurier
suite 3030-A
Ste-Foy
Tél.: 643-7474

MONTREAL:
1410 rue Stanley
suite 700
Montréal
Tél.: 873-4444

Les appels à frais virés seront acceptés pour les gens habitant hors de ces agglomérations.

Nouvelles de l'exposition Royale de Toronto

QUÉBEC — Lors de l'Assemblée annuelle du comité organisateur de l'exposition Royale d'hiver de Toronto, qui s'est tenue le 9 mars dernier, M. Reford W. Gardhouse, de Milton en Ontario, a été élu président de la 22e exposition agricole d'hiver qui se tiendra du 12 au 20 novembre 1976.

Par ailleurs, c'est M. Jack D. Pemberton, de Toronto, qui a été nommé au poste de vice-président, tandis que M. Conrad Bernier, directeur du service des Productions animales au ministère de l'Agriculture du Québec, accédait au poste de directeur.

Les engrais chimiques et la composition des aliments

La fumure minérale appliquée correctement ne diminue pas la fertilité des sols, ni le rendement des cultures, bien au contraire. Elle ne modifie pas non plus fondamentalement la composition chimique des plantes ni la qualité des produits agricoles, affirmait récemment le docteur Bertrand Forest, agronome, directeur général de la Recherche et de l'Enseignement.

Après avoir établi un parallèle entre les buts et les principes de la méthode d'agriculture dite biologique ou extensive et la méthode dite chimique ou intensive, il démontrait que la controverse sur l'agriculture intensive et son alternative biologique a deux aspects.

Il y a d'un côté l'agriculture biologique comme façon de cultiver des produits dans un jardin domestique. C'est un défi excitant et rémunérateur pour l'esprit et le corps. D'un autre côté, il y a l'agriculture biologique comme technique de production intensive d'aliments. Dans ce cas, elle a des limites. Comparée aux méthodes de culture scientifique intensive, où les engrais chimiques et les pesticides sont utilisés avec de bonnes façons culturales, l'agriculture biologique produit des aliments qui n'ont pas une plus grande valeur nutritive, et sont endommagés dans une plus grande proportion par les maladies et les insectes.

La condamnation sans réserve de l'emploi des engrais chimiques minéraux solubles est l'aspect le plus rétrograde de l'agriculture biologique.

de ralentissement dans sa croissance. Il ne faut donc pas cesser d'arroser parce que les plants sont trop développés. Il faut semer plus tard, soit entre le 5 et le 15 avril dans la région de Montréal, c'est-à-dire environ 6 semaines avant la transplantation en plein champ, et ne pas trop endurcir les plants avant leur transplantation.

Le plant idéal doit avoir environ 8 pouces de hauteur, être d'un vert assez foncé et sans coloration rougeâtre sous les feuilles, porter un système de racines bien développé et avoir sa tige tendre de la grosseur d'un crayon. Une tige rigide dénote un plant qui a souffert dans sa croissance ou qui est trop durci. Des essais à la station de St-Hyacinthe ont démontré que des plants déterminés semés et transplantés en serres et non durcis ont donné de meilleurs résultats que la méthode traditionnelle, soit la transplantation en couches et l'endurcissement des plants.

Le sol doit être riche ou recevoir une forte dose d'engrais dans les proportions 1-2-2 pour stimuler la croissance des feuilles avant la floraison. De plus, il faut protéger le feuillage relativement peu abondant contre les maladies par l'application régulière de fongicide. Le feuillage nourrit les fruits et sa réduction par les maladies entraîne toujours l'échouage des fruits. Enfin, on doit planter plus serré pour assurer une meilleure couverture des fruits et permettre une meilleure utilisation des engrais, soit à une distance de 3 1/2 pieds entre les rangs et 2 pieds sur le rang.

En suivant ces quelques conseils et en cultivant dans un sol bien drainé et fertile, on peut être assuré d'une récolte intéressante. Les quelques variétés décrites ci-dessous méritent d'être essayées.

Canabec, d'après plusieurs tests, est très avantageusement comparable à Springset. Le fruit est un peu plus gros, moins régulier mais de quelques jours plus hâtif. De plus, Canabec s'est montrée très intéressante dans les régions plus au nord (Lac St-Jean).

Rosabec est la première variété de tomates à fruits roses au Québec qui porte, sur un plant déterminé, de gros fruits à la fois hâtifs et sans couronne vert foncé.

Ultrabec est une variété à fruits très rouge intérieurement. Ce petit plant très précoce produit un fruit moyen, légèrement allongé et très résistant à la pourriture apicale.

Toutes ces variétés créées au Québec sont très bien adaptées à notre climat et les essais effectués sur plusieurs années à la Station de Recherche Agricole de St-Hyacinthe ont démontré leurs qualités supérieures.

L'OPÉRATION-LUZERNE 1976

pourquoi et comment y participer

"Nous avons remarqué qu'il y a plus de champs de luzerne cette année qu'il y en avait, il y a à peine quelques années, ceci dans toutes les régions". Cette phrase tirée du rapport des juges au concours Opération-Luzerne 1975, MM. Jean Genest et Maurice Hardy, deux spécialistes en production végétale, illustre bien la popularité acquise par la luzerne de même que le succès obtenu grâce à la campagne de promotion.

Depuis le lancement de l'Opération-Luzerne en 1973, les superficies en luzerne sont passées de 333,000 acres à quelque 450,000 acres selon la direction générale des Bureaux et Laboratoires régionaux. Les dommages causés aux luzernières par le gel durant les hivers '73 et '74 avaient obligé plusieurs agriculteurs à réensemencer les mêmes champs. La situation est revenue à la normale au cours de l'hiver '75; peu de dégâts furent signalés dans les champs de luzerne. Les superficies ont donc augmenté sensiblement au printemps '75. La qualité des luzernières s'est aussi améliorée. Les semis purs et sans plante-abri sont maintenant fréquents.

La densité des plants de luzerne est plus importante, le contrôle des mauvaises herbes mieux fait et la régie plus suivie: ce sont là des améliorations très importantes que les statistiques ne laissent pas voir.

Au cours de ces années, les agriculteurs ont pu apprécier la valeur alimentaire de la luzerne. Ses rendements élevés en matière sèche, en protéine brute et en unités nutritives digestibles totales (U.N.T.) ont fait dire à M. Gilles Bissonnette (agriculteur de St-Polycarpe et gagnant de la médaille d'or du Mérite agricole 1975), lors de la journée provinciale tenue à Québec au mois de décembre 1974, que la culture de la luzerne lui avait permis d'abaisser ses coûts de production de plus de \$100. par unité animale. À l'été 1975, le manque de précipitation a mis en évidence une autre qualité de la luzerne: sa résistance à la sécheresse. Son système racinaire développé lui a permis d'aller chercher en profondeur l'eau requise pour sa croissance. Ainsi, contrairement aux mil, brome et trèfle rouge, la luzerne a donné d'excellents rendements durant tout l'été.

Encore des concours régionaux

Afin de continuer la promotion de la luzerne, des concours régionaux se tiendront de nouveau en 1976 dans les 12 régions agricoles du Québec. Un jugement provincial sera effectué au mois de septembre pour connaître le grand champion producteur de luzerne; les deux premiers concurrents régionaux seront éligibles.

Les conditions d'admissibilité sont les suivantes:

- 1— ensemencer au moins 7 acres en luzerne;
- 1— utiliser une variété ou un mélange de variétés et les techniques culturales recommandées par le C.P.V.Q.
- 3— s'inscrire à son bureau de renseignements agricoles local avant le 15 juin 1976.

Le Ministère de l'Agriculture du Québec, la Coopérative Fédérée de Québec et Les Engrais Chimiques du Québec Inc. ont déjà annoncé leur participation à ce concours qui a attiré plus de 1,300 agriculteurs en trois ans. Des prix intéressants seront à la portée des concurrents. Résumons maintenant, pour le bénéfice des producteurs de luzerne, anciens et nouveaux, les techniques culturales qui conduisent aux succès.

Choix du sol

Pour bien s'implanter et fournir des rendements élevés, la luzerne requiert un sol fertile, perméable, profond et bien préparé. L'égouttement souterrain est souvent nécessaire pour permettre le développement normal du système racinaire. L'égouttement superficiel,

qui élimine rapidement les eaux de surface, est aussi essentiel.

Le champ doit être exempt de chiendent et des autres mauvaises herbes qui généralement sont difficiles à contrôler. Sur les retours de maïs, il faut s'assurer de l'absence de résidus d'atrazine. Pour ce faire, l'application de l'année précédente aura dû être inférieure à 1 1/2 lb d'atrazine 80W à l'acre, sinon des dommages sérieux sont à craindre.

Chaulage et fertilisation

Le pH du sol doit se situer entre 6.5 et 7.0. Le chaulage, s'il est nécessaire, se fait de préférence l'automne précédent le semis afin de s'assurer que l'acidité du sol soit bien neutralisée.

À cette même époque, il est bon d'appliquer la fertilisation de fond qui, lorsque la teneur du sol en phosphore et en potassium est moyenne, correspond à 45 lb de P₂O₅ et 90 lb de K₂O à l'acre (300 lb de 0-15-30). Au semis, 15 lb de N, 60 lb de P₂O₅ et 30 lb de K₂O à l'acre (300 lb de 5-20-10) permettent un départ vigoureux de la végétation. À l'automne, 30 lb de P₂O₅ et 60 lb de K₂O à l'acre (200 lb de 0-15-30) suffisent à combler les besoins de la luzerne.

Au cours des années d'exploitation, la luzerne requiert de 200 à 300 lb à l'acre de 0-15-30 après chaque coupe de façon à fournir au sol les éléments majeurs essentiels à une bonne production. Une de ces applications doit contenir du bore, car la luzerne est très sensible à une carence de cet élément mineur.

L'analyse du sol devrait toujours servir de base pour les recommandations de fertilisation car elle permet un choix plus judicieux des quantités et des formules d'engrais à utiliser.

Choix de la variété ou du mélange

L'agriculteur désireux d'obtenir de bons rendements choisit une variété pédigrée recommandée par le C.P.V.Q.:

La luzerne est semée pure ou en mélanges aux taux suivants:

- 10 à 12 lb à l'acre de luzerne seule
- 8 lb de luzerne et 6 lb de mil à l'acre
- 8 lb de luzerne et 10 lb de brome à l'acre.

La luzerne ou le mélange peut être ensemencé avec ou sans plante-abri (avoine, blé ou orge). Sans plante-abri, la luzerne s'implante beaucoup mieux et avec moins de risques; elle peut donner dès l'année du semis une bonne récolte qui souvent a plus de valeur que celle de la céréale (plante-abri). Si on persiste à utiliser une plante-abri, on choisit une variété hâtive à paille forte. La dose de semis recommandée est de 1 1/2 minot à l'acre pour le blé et l'orge, et de deux minots à l'acre pour l'avoine.

Inoculation

La semence de luzerne doit être inoculée. Dès lors, des bactéries Rhizobium forment des nodules sur les racines de la luzerne et assurent l'approvisionnement en azote une fois la plante établie.

Diverses précautions sont à prendre pour garantir le succès de cette opération. Il faut s'assurer que l'inoculant n'est pas passé date et qu'il a été conservé au frais (réfrigérateur); sinon il est sans valeur. L'inoculation se fait à l'abri des rayons du soleil, le jour même du semis. Il est recommandé d'humidifier la semence (1 chopine d'eau sucrée par 100 lb de semence) avant d'y ajouter l'inoculant, l'adhérence sera alors meilleure.

Certaines compagnies offrent des semences pré-inoculées. L'efficacité du traitement a une durée très limitée (1 à 2 semaines), selon les conditions d'entreposage; tout comme les inoculants, ces semences doivent être conservées dans des endroits frais. S'il y a plus d'une semaine que la semence a été pré-inoculée, l'agriculteur devrait l'inoculer de nouveau au moment du semis pour plus de sécurité.

Préparation du sol et semis

Le semis s'effectue tôt au printemps. Compte tenu de la petitesse de la graine de luzerne, un sol finement émietté et bien ameubli en surface (maximum 2

Agriculture/Information

- Rédigé en collaboration par le service de l'information du Ministère de l'Agriculture
- Responsable: Michelle Gogard
- Reproduction autorisée en français et en anglais



pouces) favorise la germination et la levée de la plante.

Le semoir à grain convient pour ce travail; toutefois, le semoir à graines fourragères à rouleaux plombés (type Brillion) donne de bien meilleurs résultats. La vitesse du tracteur doit être réduite (3 milles par heure) pour assurer l'uniformité de la distribution de la semence.

Contrôle des mauvaises herbes

La présence de mauvaises herbes affecte l'implantation de la luzerne. Pour cette raison, les retours de maïs donnent d'excellents résultats, pourvu qu'il n'y ait pas de résidus d'atrazine.

Il est recommandé d'appliquer de l'Eptam 8-E en pré-semis incorporé pour établir une luzernière pure, sans plante-abri. Ce traitement détruit les graminées annuelles, mauvaises herbes courantes sur des retours de maïs. L'incorporation de l'herbicide aux 4 premiers pouces du sol doit être faite en dedans de 5 minutes à l'aide d'une herse à disque, sinon l'efficacité sera perdue. Pour cette raison, la bande traitée ne doit pas être plus large que la herse.

En cours de végétation, l'emploi du 2,4-DB est recommandé dans les luzernières avec ou sans plante-abri pour détruire les mauvaises herbes à feuilles larges. Le traitement est fait lorsque la luzerne a de 2 à 4 feuilles trifoliées et que les mauvaises herbes ne dépassent pas 2 pouces de hauteur.

Époque de récoltes

Lorsqu'on utilise une plante-abri, il faut l'enlever au moment de l'épiaison pour éviter qu'elle ne gêne trop longtemps la croissance de la luzerne. Pour les semis sans plante-abri, on prélève la première récolte lorsque la luzerne commence à fleurir (premières fleurs). Dans les deux cas, la seconde coupe est faite à la fin août ou au milieu octobre.

Il faut se rappeler que la luzerne ne doit jamais être coupée entre la fin août et le début octobre. C'est durant cette période de l'année, que la luzerne accumule les réserves dont elle aura besoin pour s'endurcir au froid, le repos automnal, vivre durant l'hiver et démarrer au printemps.

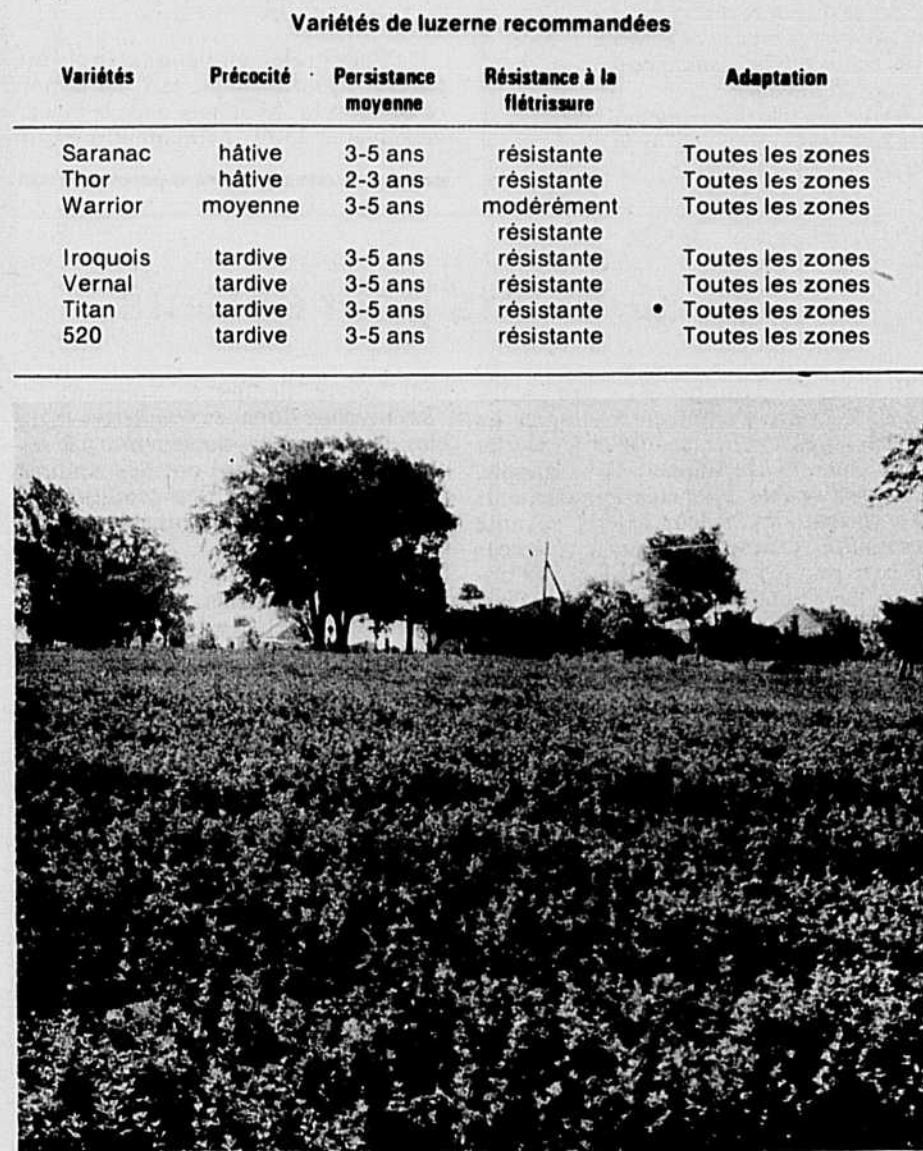
Les années subséquentes, la luzerne est récoltée au début de la floraison (premières fleurs). Le nombre de coupes possible varie selon les conditions climatiques. On doit toujours respecter le repos d'automne.

La luzerne est la plante fourragère par excellence, sans égale au point de vue rendement et qualité. Sa récolte se prête à tous les besoins; sa culture s'intègre bien dans le système d'exploitation de nos fermes laitières.

Au Québec, sa culture ne pose aucun problème insoluble. Pour réussir, il suffit de connaître et de respecter les facteurs de production, de récolte et de conservation. Les agronomes des bureaux de renseignements agricoles peuvent vous aider si besoin est.

Les possibilités sont là. Aux agriculteurs de les exploiter au maximum.

Jean F. Bertrand, agronome
Division de la Grande culture
Service des Productions végétales.





Mon nez dans votre cuisine

Les tomates en conserve

La récolte de tomates ayant été abondante l'automne dernier, plusieurs d'entre vous en ont fait de bonnes provisions sous forme de tomates en conserve. Pour les autres, elles peuvent toujours se les procurer sur les tablettes des supermarchés.

Nous vous proposons deux excellentes casseroles, la "Casserole poulet et riz" et le "Repas à la poêle". Ces deux recettes dans lesquelles entrent des tomates en conserve, vous permettront d'utiliser vos réserves et de plus, elles égayeront votre table durant les jours d'hiver.

CASSEROLE POULET ET RIZ

- 1 poulet à griller (3 livres) en portions individuelles
- Sel
- Poivre
- 3 c. à table d'huile à cuisson
- 1 tasse d'oignon haché
- 1/2 tasse de céleri en dés
- 1/2 tasse de piment vert en dés
- 1 gousse d'ail écrasée
- 1 boîte (28 onces) de tomates
- 1 c. à thé de curcuma
- 1 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 tasse de riz non cuit

Assaisonner les morceaux de poulet de sel et de poivre. Dorer à l'huile environ 15 minutes. Égoutter sur du papier absorbant. Sauter à l'huile oignon, céleri, piment vert et ail jusqu'à ce que l'oignon soit transparent (environ 5 minutes). Ajouter les ingrédients qui restent et déposer le poulet sur le dessus. Cuire à couvert à 350°F jusqu'à ce que le poulet soit tendre (environ 1 heure). 6 portions.

REPAS À LA POÊLE

- 1 tasse d'oignon haché
- 2 c. à table de gras

- 1 boîte (28 onces) de tomates
- 1 boîte (10 onces) de champignons
- 1/2 c. à thé de sel
- Pincée de poivre
- 1/4 c. à thé de basilic
- 1/4 c. à thé de poudre de chili
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1 tasse de macaroni non cuit
- 1 boîte (12 onces) de viande pressée, en dés
- 2 c. à table de persil frais haché

Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter tomates, champignons et liquide puis assaisonnements et amener à ébullition. Ajouter le macaroni et mijoter à couvert jusqu'à tendreté (10 à 15 minutes). Incorporer la viande, couvrir et chauffer. Garnir de persil. 6 portions.

Tout le monde a faim. Tout de suite! (ou presque). C'est le moment où une boîte de saumon peut vous dépanner! Mêlé à des légumes qui se trouvent généralement dans le frigidaire, vous pouvez obtenir un repas complet en comptant les minutes (mettre les affamés au travail pour hacher les légumes, à moins de les avoir achetés prêts coupés).

Il s'agit en somme d'un "cole slaw" chaud et nourrissant, qu'on accompagne de préférence de croustillant pain français.

Pour obtenir d'autres recettes utilisant du saumon en conserve, veuillez écrire à:

Recettes au saumon
B.P. 33798
Succursale postale D,
Vancouver, C.B. V6J 4L6

"COLE SLAW" AU SAUMON, SERVI CHAUD

- 1 boîte (7-1/4 oz/220g) de saumon de C.B.
- 2 cuil. à table d'huile
- 4 tasses de chou haché
- 1/4 tasse de carottes rapées
- 1/4 tasse de piment doux haché
- 2 cuil. à table de vinaigre
- 1/2 cuil. à thé de sucre
- 1 cuil. à table de graines de céleri
- 1 pincée de sel
- 1/2 tasse de mayonnaise



Égoutter le saumon et défaire en petits morceaux.* Chauffer l'huile dans un poêlon. Ajouter le chou, les carottes et le piment doux. Faire revenir 5 minutes, en remuant souvent, jusqu'à ce que les légumes soient tendres mais encore croquants. Asperger avec le vinaigre. Saupoudrer avec le

sucré, les graines de céleri et le sel. Ajouter les morceaux de saumon et mélanger. Couvrir et laisser cuire de 3 à 5 minutes. Enlever du feu. Incorporer la mayonnaise. Servir de suite. Pour 4 personnes.

* Conserver le jus du saumon pour mettre dans une sauce ou une soupe au poisson.

Plat économique du mois

On a beau aimer le fromage, on vient à court d'idées quant aux moyens de le servir. Pourtant, saviez-vous que le fromage est classé au point de vue nutritif dans la même catégorie d'aliments que la viande, le poisson, la volaille et les oeufs et qu'il peut être servi comme mets principal? Il se combine avec des céréales, des légumes, des aliments féculents tels le riz, le macaroni ou le spaghetti auxquels il ajoute de la saveur aussi bien que de la valeur nutritive.

Pour donner au fromage une plus grande place dans l'alimentation familiale, nous vous proposons une "Casserole au fromage, au macaroni et au céleri".

CASSEROLE AU FROMAGE, AU MACARONI ET AU CÉLERI

- 1/4 tasse d'oignon haché
- 1/2 tasse de céleri haché
- 2 c. à table de margarine
- 1 boîte (10 onces) de soupe crème au céleri, condensée
- 1/2 tasse de lait
- 1 c. à thé de sel
- 1/2 c. à thé de poivre
- 1 1/2 tasse de fromage émulsionné, râpé
- 4 tasses de macaroni cuit (2 tasses ou 8 onces non cuit)

Sauter céleri et oignon dans la margarine jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter soupe, lait, sel et poivre. Ajouter le fromage et remuer jusqu'à ce que fondu. Mélanger avec le macaroni et verser dans un plat graissé. Cuire à découvert à 350°F, pendant 30 à 40 minutes. Quantité: 6 portions.

Les vêtements pour enfants

"Ce que David a pu grandir depuis l'hiver dernier... et Marie, comme elle a changé!"

Vos amis et parents peuvent s'émerveiller de la croissance rapide de vos enfants, mais c'est vous qui devez les vêtir, ce qui vous cause parfois bien des ennuis financiers.

Ce n'est pas une tâche facile que d'habiller des enfants. Les vêtements qu'ils porteront doivent être faciles d'entretien, leur assurer sécurité, confort et liberté de mouvement, les protéger contre les intempéries et être assez amples pour qu'ils puissent continuer de les porter pendant leur croissance. Que de choses à considérer pour un si petit article!

L'enfant est son meilleur modèle et tandis qu'on lui fait essayer un vêtement, ses parents ont l'occasion rêvée d'en examiner la conception et la confection, l'entretien qu'il requiert, l'ajustement, et si, en grandissant, l'enfant pourra continuer de le porter.

Le costume doit être assez ample pour permettre une bonne liberté de mouvement (fond, emmanchures, jambes et entre-jambes) et être élastique aux endroits où il faut que le vêtement reste ajusté. Les pattes réglables et étirables ainsi que les ceintures assurent confort, ajustement et liberté de mouvement.

Il ne faut pas oublier le facteur sécurité et les parents doivent examiner les articles vestimentaires pour y déceler tout élément de danger. Par exemple, il est préférable d'acheter des vêtements d'extérieur de couleur pâle et voyante puisqu'ils sont plus facilement perçus le soir par les automobilistes. Par ailleurs, les chapeaux et les cagoules d'imperméable et d'esquimaux ne doivent pas nuire à la vision de l'enfant. Enfin, les accessoires doivent être d'un matériau sécuritaire et placés là où ils ne nuiront pas à la liberté de mouvement.

Si, pour une raison quelconque, l'enfant ne peut essayer un vêtement avant l'achat, vous pouvez vous en remettre à la Taille Canada Standard. Ce système de normalisation des tailles de vêtements pour enfants est basé sur la stature de l'enfant et non pas sur son âge. Vous pouvez vous procurer un tableau de mesure TCS en vous adressant à "Le consommateur", Case postale 99, Ottawa/Hull, K1N 8P9.

Malheureusement, à cause de la croissance des enfants, les vêtements doivent être tôt mis au rancart; il est possible néanmoins de retarder cette échéance en achetant des vêtements qui peu-

vent "suivre" l'enfant en croissance.

Recherchez donc les épaulettes réglables, les vêtements qui ne sont pas resserrés à la taille, qui ont des coutures résistantes pouvant être modifiées au besoin, les vêtements à manches de style raglan ou kimono, ou sans manches.

Du lever au coucher, les enfants mènent la vie dure à leurs vêtements. Une bonne confection durera plus longtemps: renforts aux points vulnérables (genoux, emmanchures, coutures, bords de poche); coutures égales, uniformes et bien faites; ouvertures égales, dont les fermoirs sont solides; glissières bien cousues et de qualité; accessoires et décorations qui ne seront pas un problème d'entretien; assez de tissu pour les coutures, plis et revers; motifs qui coïncident aux coutures, et bandes recouvertes de qualité.

Mais, quoi que vous fassiez, les enfants grandissent, et très rapidement. Un pantalon acheté il y a un mois sera mis de côté dans deux mois (du moins, c'est ce qu'il nous semble).

Il est également important que les vêtements d'enfants soient faciles d'entretien. Cela vous évitera pertes de

temps et d'énergies, et la garde-robe n'aura pas besoin d'être aussi remplie.

De préférence, le tissu doit être irrétrécissable et le vêtement solidement conçu pour résister à de nombreuses lessives. Rien n'est plus décevant que de constater, après la lessive, que la belle petite robe jaune, un présent de tante Berthe, n'est plus qu'un chiffon.

Le tissu du vêtement et les accessoires ne doivent pas perdre leur couleur, sinon la même petite robe jaune à bordure bleue risque d'avoir pris, après la lessive, une affreuse couleur verdâtre.

Les vêtements à pressage permanent, qu'on peut mettre facilement dans la lessiveuse et la sècheuse, et les vêtements intachables ou sur lesquels on a appliqué un apprêt simplifient de beaucoup votre tâche.

L'étiquette d'entretien, que beaucoup de fabricants apposent aux vêtements, vous permettra d'obtenir de meilleurs résultats lorsque vous laverez les vêtements de vos enfants. Si vous désirez recevoir le feuillet intitulé "Pour votre salle de lavage" qui définit les symboles d'entretien des textiles, écrivez à "Le consommateur", Case postale 99, Ottawa/Hull, K1N 8P9.

DOSSIER



Historique:

L'origine des techniques d'exploitation des boisés d'érable pour la production de sucre (acériculture) se perd dans la nuit des temps. Les écrits des premiers missionnaires rapportent cependant que les indigènes du nord-est de l'Amérique en connaissaient les rudiments et utilisaient le sucre obtenu par l'évaporation de la sève d'érable comme monnaie de troc, et ce bien avant l'arrivée du premier européen en sol d'Amérique.

Ceux-ci eurent cependant tôt fait d'utiliser cette manne naturelle pour suppléer aux approvisionnements de sucre qui étaient difficiles en raison de l'isolement de la colonie et des différentes communautés qui la composaient. Les techniques d'entaille et de transformation furent quelque peu améliorées, et le boisé d'érables devint rapidement une composante essentielle du lot de colonisation.

Aussi longtemps que la production acéricole avait pour but de procurer le sucre nécessaire à l'alimentation des colons, les techniques utilisées demeurèrent



rent artisanales et peu sophistiquées; cependant, à mesure que le phénomène d'urbanisation s'intensifiait, ce produit prenait une valeur commerciale, et c'est au début du siècle que s'opèrent les plus importants changements au niveau des techniques d'exploitation et notamment avec l'introduction des casseroles d'évaporation à fonds "plissés".

A cette époque, les producteurs ont relativement peu de difficultés à commercialiser leurs produits; les populations urbaines sont encore relativement liées aux populations rurales et chacun

L'ÉRABLE industrie en pleine évolution

par

Denis DESILETS

agronome et ingénieur
Département de génie rural
Faculté des Sciences de
l'Agriculture et de l'Alimentation
Université laval
Québec

et

Gaston ALLARD

agronome et ingénieur junior
Division de l'Apiculture
et de l'Acériculture
Service des productions végétales
ministère de l'Agriculture
Québec

en collaboration avec
le Conseil des Productions
Végétales du Québec

PUBLIÉ EN
COLLABORATION
AVEC
LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DU QUÉBEC

s'approvisionne en sirop de bonne qualité, généralement chez un parent ou ami. Les sirops foncés à saveur plus âcre, trouvent facilement preneurs auprès des grands de l'industrie alimentaire (surtout aux États-Unis) qui les utilisent pour aromatiser certains produits ou même pour en faire des sirops composés ou de table à "saveur d'érable" conformément à certaines dispositions légales.

Toutefois, depuis les dix dernières années, on constate une lente détérioration du marché du sirop d'érable, détérioration qui semble s'être accélérée depuis deux ans. Les causes en sont multiples: le fait que les populations urbaines connaissent de moins en moins ce qu'est un véritable sirop d'érable les rendent peu enclines à en payer le prix. Des études récentes montrent cependant que le marché actuel et potentiel pour un sirop de bonne qualité est tel qu'il n'y aurait pas de difficulté à le commercialiser à un prix avantageux pour le producteur même si la production était accrue. La véritable difficulté réside dans le fait qu'il est maintenant presque impossible de vendre à l'industrie les sirops de classe inférieure qui constituent par ailleurs une proportion importante de la récolte annuelle. Les principaux transformateurs qui achètent le sirop en vrac des producteurs doivent donc supporter à grands frais



d'importants inventaires et ces coûts supplémentaires se traduisent par un très faible taux de croissance des prix payés aux producteurs pour les classes supérieures.

Cette situation origine du fait que traditionnellement, les prix payés pour les sirops de qualité inférieure étaient presque aussi élevés que ceux payés pour les meilleurs sirops, vu la forte demande de l'industrie. Ceci a donc peu favorisé l'amélioration des techniques de collecte et de transformation de la sève. Aujourd'hui l'industrie acéricole se trouve devant l'alternative suivante: soit réduire substantiellement la production de sirop foncé, soit découvrir de nouveaux débouchés pour ces sirops de façon à ne pas accumuler d'inventaires coûteux. Il semble évident que seule une action concertée sur ces deux tableaux saura réduire dans un avenir prochain la tendance à la baisse observée dans cette industrie.

Aspect économique

En 1975, la récolte des produits de l'érable est estimée à 1.3 million de gallons de sirop soit une diminution de près de 22 pour cent par rapport à celle de 1974 qui était de 1.66 million de gallons. Selon certaines estimations, la valeur à la ferme de cette production serait de 10



millions de dollars en 1975 comparative-ment à 11.7 millions en 1974.

La diminution dans le nombre d'entailles exploitées en 1975 s'explique partiellement par la détérioration du marché du sirop en vrac. Cependant, les producteurs qui ont pu commercialiser directement une partie importante de leur production ont profité d'une augmentation substantielle des revenus tirés de leur érabièrerie. Cette tendance est confirmée par le fait que malgré une diminution nette de la production, la quantité de sirop vendue directement aux consommateurs ou transformée en tire et en sucre d'érable a augmenté de près de 62 pour cent par rapport à 1974.

Bien que la région de la Beauce soit la plus affectée par la baisse de production, elle demeure le plus important producteur de sirop d'érable. Sans compter les revenus à caractère touristique, cette activité permet de générer à chaque année une somme d'environ 6 millions de dollars dans l'économie agricole de cette région. Les Cantons de l'Est et la région de Québec sont les autres grandes régions pour la production du sirop avec un revenu agricole provenant de l'acériculture de l'ordre de 2.5 millions de dollars annuellement.

Aspect forestier

On compte sept espèces d'érable dans les nord-est de l'Amérique qui sont par ordre d'abondance: l'érable à sucre, l'érable noir, l'érable rouge, l'érable argenté, l'érable à épis, l'érable de Pennsylvanie et l'érable à Giguère. Bien que tous ces érables puissent donner une sève sucrée, seuls les trois premiers sont exploités commercialement et c'est l'érable à sucre qui offre le meilleur potentiel de production que ce soit en terme de volume ou de qualité de sirop produit.

Plusieurs textes disponibles au ministère des Terres et Forêts ainsi qu'à la Division d'Apiculture et d'Acériculture du MAQ sont consacrés à l'étude des caractéristiques botaniques de ces différentes espèces d'érable.

Comme matériel ligneux, le bois de l'érable à sucre est très recherché à cause de sa résistance et de sa dureté. Le dessin généralement ondulé de son bois permet la fabrication de meubles durables et de belle apparence. Ainsi, lorsqu'un boisé d'érables est exploité pour la production sucrière, il devrait être régi conformément à des règles visant à assurer une production optimale de sève de qualité tout en conservant le plus possible le potentiel économique que représente le matériel ligneux de l'érablière. Les techniques sylvicoles telles que la sélection de bons sujets et les coupes d'éclaircie ainsi que celles visant à la prévention, la détection et la répression de certaines maladies sont relativement au point et elles ont donné d'excellents résultats là où elles ont été rigoureusement appliquées. Des ingénieurs et techniciens forestiers sont à la disposition des producteurs qui voudraient améliorer la qualité et la santé de leur boisé d'érables. Ils peuvent s'adresser au bureau du M.T.F. de leur région.

Aspects touristique et récréatif

Pour un nombre grandissant de citadins, le temps des sucres est synonyme de printemps, d'éveil de la nature et d'évasion momentanée de la grisaille de la ville. Offrir des "parties de sucre" à ce public citadin permet généralement au propriétaire d'une érablière de s'établir une clientèle capable d'absorber à chaque saison la presque totalité de son sirop à un prix qui, sans être abusif, lui procure une marge de profit susceptible de rentabiliser son travail ainsi que le capital investi dans son exploitation. Cette activité lui permet également de commercialiser de façon fort avantageuse une foule d'autres produits de la ferme qui entrent généralement dans la composition du menu de ses repas champêtres.

C'est en outre une des meilleures formes de publicité pour l'industrie acéricole puisqu'elle permet aux citadins de reprendre contact avec les délices de l'érable et d'en développer le goût. On ne saurait par conséquent trop insister sur l'obligation qu'a le producteur de servir à ses visiteurs un produit pur et d'excellente qualité puisqu'un consommateur frustré dans son attente de déguster un aliment naturel au goût particulier et original sera peu enclin à s'en procurer pour d'autres occasions. Afin de se protéger lui-même, le consommateur devrait signaler avec preuves à l'appui au Service de Prévention et de Répression des Fraudes du MAQ, tout producteur qui lui aurait offert un produit qu'il a de bonnes raisons de croire falsifié.

Depuis déjà deux ans le MAQ, avec la précieuse collaboration du M.T.F., invite tous les producteurs intéressés à recevoir des visiteurs à leur érablière à s'inscrire à un "répertoire des érablières ouvertes au public" dans le but d'encourager le développement de ce type d'exploitation. Ce répertoire permet de localiser facilement les érablières et donne une description des services offerts.

Le producteur qui désire que son exploitation apparaisse lors d'une prochaine édition de ce répertoire doit en faire la demande au Service des Programmes Spéciaux du MAQ 200A Chemin Ste-Foy, Québec.

Ses besoins

Longtemps traité en parent pauvre de la recherche agricole en raison même de la facilité avec laquelle ces produits étaient commercialisés, l'industrie de l'érable a besoin aujourd'hui d'un sérieux effort de recherche en vue de moderniser ses techniques et de réaliser son intégration de façon la plus harmonieuse possible à titre de composante rentable de l'exploitation agricole.

Depuis six ans, un effort remarquable a été entrepris dans ce sens par le MAQ. Cependant, si on tient compte du retard qu'elle accusait comparativement à d'autres disciplines agricoles et de l'évolution rapide du milieu québécois, cette recherche devra être intensifiée si on veut relancer la production acéricole et lui donner le dynamisme nécessaire à son développement. Au chapitre des réalisations, mentionnons la mise au point du système de collecte sous vide de la sève qui, en plus de maximiser les rendements, apporte une solution partielle à l'épineux problème de la main-d'œuvre disponible sur la ferme. Des travaux ont également été entrepris en vue de maximiser l'efficacité thermique des unités d'évaporation utilisant l'huile à chauffage. La hausse rapide du coût de ce combustible est venue infirmer l'hypothèse de départ de cette recherche qui postulait qu'on parviendrait de cette façon à minimiser les frais d'exploitation. D'autres travaux d'expérimentation qui visent notamment la mise au point d'appareils tels que les préchauffeurs de sève ainsi que des contrôleurs exacts du degré de finition des sirops sont en voie d'achèvement.

Cette recherche en est une d'application, c'est-à-dire qu'elle vise à apporter une réponse immédiate à un problème concret et bien défini. On aurait tort de négliger plus longtemps une recherche à caractère plus fondamental visant l'étude des phénomènes physiologiques conditionnant la coulée des érables, les mécanismes de transfert de chaleur au niveau des casseroles d'évaporation et de finition, les modifications physiques et chimiques qui surviennent dans la solution pendant l'évaporation, etc...

Les priorités de recherche pour les années à venir portent sur l'amélioration des techniques de collecte et de transformation en rapport avec la qualité du produit ainsi que différents aspects de l'aménagement sylvicole de l'érablière.

Une autre priorité qui reste à définir est l'orientation qu'on devrait donner au développement des nouveaux produits susceptibles d'utiliser les sirops de classe inférieure tout en valorisant la saveur distinctive du produit de l'érable.

Les ressources de l'industrie acéricole

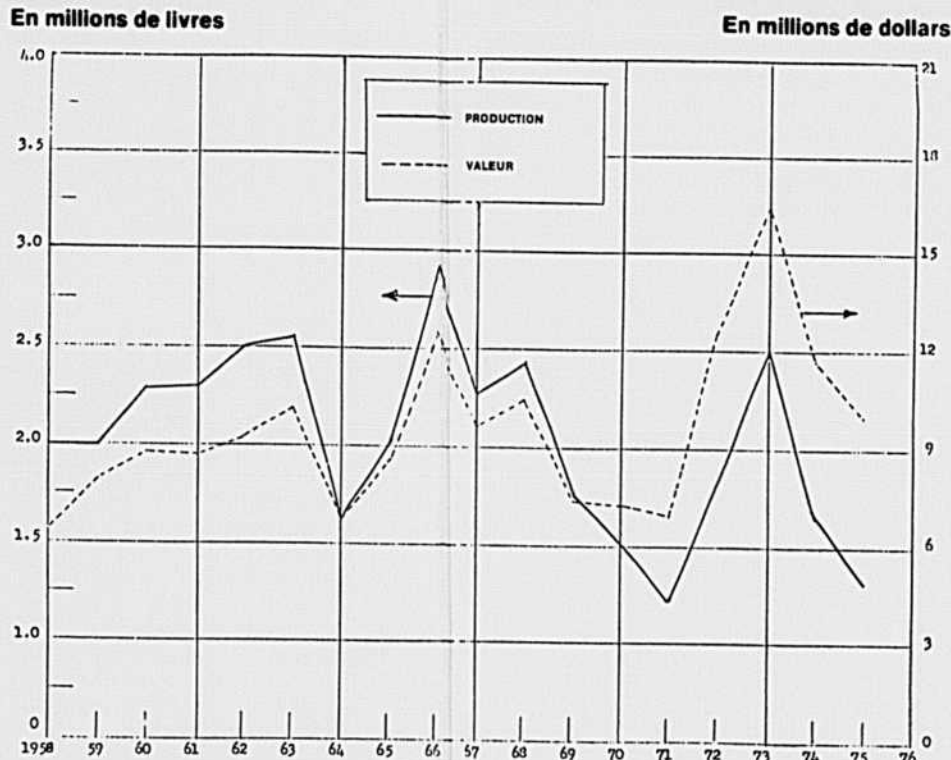
Face aux problèmes que vit actuellement l'industrie acéricole aussi bien au Canada qu'aux États-Unis, plusieurs organismes et un nombre croissant de chercheurs consacrent des ressources de plus en plus importantes à l'amélioration et à la modernisation de ces techniques.

Organismes de recherche:

Plusieurs organismes s'intéressent à la recherche en acériculture; parmi ceux-ci nous devons de mentionner les Universités québécoises et américaines,

Figure 1

PRODUCTION ET VALEUR DES PRODUITS DE L'ÉRABLE 1958 à 1975



Source: Produits de l'érable, Bureau des statistiques du Québec, 1975.

Agriculture et Environnement Canada, le Ministère de l'Agriculture des États-Unis, les Ministères d'Agriculture et des Terres et Forêts du Québec.

Le MAQ intervient au niveau de la recherche en subventionnant les chercheurs des Universités québécoises et en leur fournissant certaines facilités matérielles.

Pour sa part, le ministre des Terres et Forêts a favorisé la formation d'un dynamique groupe de recherche à la station forestière de Duchesnay pour étudier plus spécifiquement l'aménagement sylvicole d'un boisé d'érables exploité pour la production sucrière.

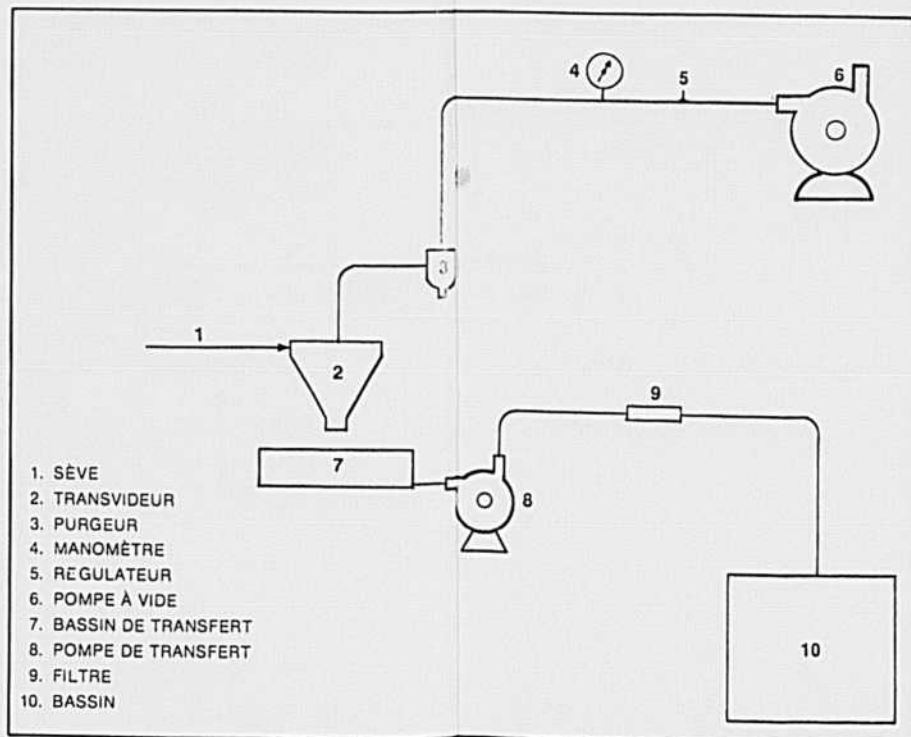
Organismes de mise au point technique et de vulgarisation

Le MAQ possède deux érablières servant à l'expérimentation et à la démonstration des nouvelles techniques acéricoles dont l'une est située à St-Norbert d'Arthabaska près de Victoriaville et l'autre dans le parc provinciale du Mont-Orford. La Division d'Apiculture et d'Acériculture du Service des productions végétales du Québec a qui incombe la responsabilité de ces stations, en plus de fournir toutes les facilités aux chercheurs des Universités, y poursuit des travaux d'expérimentation et de mise au point technique visant notamment le perfectionnement du système de collecte sous vide de la sève d'érable, les techniques de contrôle du degré de cuisson du sirop d'érable et l'efficacité thermique des unités d'évaporation. Elle procède aussi à l'expérimentation des nouveaux matériaux et pièces d'équipements acéricoles.

Pour assurer la coordination de tous ces efforts de recherche et surtout pour canaliser vers le producteur les éléments d'information qu'elle permet d'obtenir, le Conseil des Productions Végétales du Québec (C.P.V.Q.) a formé un comité d'acériculture qui réunit les représentants des groupes ou organismes oeuvrant aux différents paliers de cette industrie au Québec. Prioritairement, le mandat de ce comité consiste à colliger et à réviser l'information existante à rédiger des guides techniques touchant les différents aspects de la production acéricole. Après un an de travail, une première série de ces guides sera bientôt disponible. Un second volet de ce mandat consiste à arrêter les priorités de recherche pour inviter les chercheurs à se pencher sur l'étude des problèmes qui, à la lumière des informations recueillies, demandent une réponse immédiate.

Figure II

SYSTÈME "SYSVAC"



Le travail de vulgarisation des techniques acéricoles est assumé par les bureaux régionaux assistés par la Division d'Apiculture et d'Acériculture. Les efforts entrepris sous l'égide du C.P.V.Q. auprès d'un groupe de conseillers régionaux, ainsi que l'avènement des guides techniques du C.P.V.Q. sauront en un premier temps, apporter aux producteurs l'information de pointe dont ils ont un urgent besoin. La Division d'Acériculture et d'Apiculture participe à l'effort de vulgarisation en organisant des journées de démonstration et d'information auxquelles sont conviés tous les producteurs soucieux d'améliorer leurs techniques et la qualité de leur production.

Organisme de mise en marché

Le goût et les habitudes alimentaires changent rapidement et il importe que les producteurs soient bien informés de ces modifications pour être en mesure de mettre à la disposition du public consommateur le produit qu'il désire et pour lequel il est prêt à consacrer une partie de son budget d'alimentation. Le Service de Commercialisation des produits agricoles du MAQ a récemment patronné une étude visant justement à déterminer le profil du consommateur de produits d'érable. Il appert, à la lumière des premiers résultats de cette enquête, que la consommation du sirop d'érable pur pourrait être accrue considérablement et ce, à un prix de vente qui permet aux producteurs une exploitation rentable, pour peu que ceux-ci sachent mettre à la disposition des agents de commercialisation une quantité accrue de produits de qualité supérieure et qu'un effort de publicité bien orchestrée soit mis en oeuvre.

Cela constitue en gros le mandat que s'est vu confier le nouvel Institut International du Sirop d'Érable. Cet organisme regroupe des transformateurs, des associations de producteur et des manufacturiers de matériel acéricole tant canadiens qu'américains. C'est à même une cotisation perçue de ses membres, augmentée par des subventions versées par les gouvernements des deux pays, qu'il entend mettre sur pied une vaste campagne de promotion des produits de l'érable ainsi qu'une étude systématique des méthodes de classement et de contrôle des produits afin qu'elles soient uniformes des deux côtés de la frontière. Elle veut également tenter de sensibiliser le producteur sur l'obligation qui lui incombe d'améliorer la qualité des produits mis sur le marché afin d'en faciliter sa commercialisation à un prix avantageux. Le MAQ travaille en étroite collaboration avec cet organisme dans la réalisation de ces objectifs.

Techniques de production

Le producteur de sirop d'érable a la possibilité d'accroître ses revenus sans augmenter le nombre d'entailles de son érablière et sans augmenter radicalement le temps consacré à la production du sirop d'érable. L'accroissement de ses revenus viendra avec une amélioration de la qualité du sirop. Les techniques modernes, que ce soit l'utilisation d'un système de collecte sous-vide (sysvac) ou d'une sucrerie plus fonctionnelle, lui permettent de consacrer plus de temps à l'évaporation de la sève et au lavage de l'équipement. Le sirop d'érable est un produit alimentaire et à ce titre il mérite beaucoup de propreté. De l'entailage au remisage de l'équipement, le producteur

Tableau 1

NOMBRE D'ENTAILLES SUIVANT LE DIAMÈTRE DU TUYAU

Diamètre Pouce	Nombre d'entailles	
	Pente inférieure à 5%	Pente supérieure à 5%
5/16	30	30
3/4	300	600
1	450	900
1 1/4	700	1400
1 1/2	1000	2000

doit toujours travailler avec des outils et des ustensiles très propres.

La saison des sucres doit être précédée d'une période de préparation. Pendant cette période le producteur aiguisé ses mèches pour l'entailage, répare les pièces d'équipement endommagées et nettoie la sucrerie. Pour ceux qui ont des tubes, l'entailage peut se faire pendant la première semaine de février, mais le producteur devra prendre soin de ne pas faire pénétrer le chalumeau trop profondément dans l'entaille de façon à ne pas fissurer le bois autour de l'entaille. Celle-ci aura une profondeur d'environ deux pouces et une très légère pente vers l'extérieur. Les acériculteurs qui utilisent des seaux doivent attendre l'arrivée des premiers dégels pour entailler. Le nombre d'entailles par érable est fonction du diamètre de l'arbre à la hauteur de la poitrine; une pour les arbres de 8 à 15 pouces, deux pour ceux de 16 à 20 pouces et trois pour ceux de 22 pouces et plus.

Dans les zones plus froides, on réduira le nombre d'entailles par arbre et on entaillera moins profondément. Il faut utiliser une mèche bien aiguisée et de bon diamètre. Les sucres se terminent dès que la qualité du sirop diminue, car, en consultant l'échelle de prix, nous constatons que les sirops de catégorie C et D couvrent à peine le coût de production. Cette diminution de qualité peut-être due à la chaleur ou à l'apparition du goût de bourgeon dans la sève.

Les résultats des travaux de recherche nous permettent de conseiller l'utilisation du système sysvac. Ce système se compose d'une pompe à vide, d'un régulateur de pression, d'un manomètre, d'un pur-

ter que la sève séjourne dans les tubes, éliminer les remontées, les flèches et les sections en terrain plat. Ceci réduira à la fois les problèmes dus au gel et à la fermentation de la sève. Le transvideur sera donc placé au point le plus bas de l'érablière.

— Ne pas utiliser de tubes là où la pente du terrain est inférieure à 2%.
— Acheter les pompes et transvideurs de vendeurs qui assurent l'entretien des produits qu'ils vendent.
— Le tableau donne la relation entre le nombre d'entailles et le diamètre des tuyaux.

— Capacité de la pompe à vide: 500-2000 entailles: 15 pieds cubes par minute sous un vide de 15 pouces de mercure.
plus: 8 pieds cubes par minute par 1000 entailles au-dessus de 2000.
plus: le nombre de pieds cubes d'air requis pour le transvideur.

— On ne devrait jamais utiliser une pompe dont la capacité est inférieure à 15 pieds cubes par minute.
— On recommande d'opérer sous un vide de 20 pouces de mercure.

— Vérifier quotidiennement le fonctionnement du système.

— En soi, le sysvac n'améliore pas la qualité du sirop mais permet au producteur d'évaporer la sève plus rapidement.

Que vous utilisiez le sysvac ou des seaux, il est très important de bien laver les tubes, bassins, seaux et évaporateurs dès que les sucres sont terminés.

L'implantation du sysvac représente un investissement appréciable et l'acériculture devrait consulter son conseiller en gestion avant de prendre sa décision.



geur, d'un transvideur, d'un filtre et d'un réseau de tuyaux en plastique (figure 2). Vous obtiendrez des augmentations de rendement d'environ 80% si vous suivez les recommandations suivantes:

— Le but de l'application du vide est "d'extraire" la sève de l'arbre. Afin d'obtenir de bons résultats, on conseille de ne pas utiliser le vide pour pomper la sève dans les tuyaux car, pour chaque pied de remontée, on perd approximativement 25mm Hg (1" Hg).

— La pente du tube doit être toujours dans la même direction. Il faut, pour évi-

Le sirop d'érable

"Sirop d'érable signifie le produit provenant de la sève d'érable ou de la dissolution du sucre d'érable dans l'eau et ayant un minimum de 65°Brix; il doit être limpide".

Cette définition publiée dans la Gazette officielle du Québec implique qu'aucun additif ne peut être ajouté à la sève d'érable. Le sirop est classé suivant les catégories "AA", "A", "B", "C" et "D". La démarcation entre les catégories est faite à partir de la couleur et du goût. Un sirop dont la densité se situe entre 62 et 65° Brix mais qui répond aux autres normes est classé dans la catégorie inférieure qui suit immédiatement la catégorie déterminée par sa couleur. Entre 62 et 60° Brix le sirop perd deux classes. Si l'on considère l'échelle de prix proposée aux producteurs pour cette année, on voit l'importance économique de finir le sirop à la bonne densité.

Pour s'assurer d'une bonne qualité de sirop pendant toute la saison. Il faut évaporer la sève dans les vingt-quatre heures qui suivent la coulée. Il faut aussi bien calibrer les thermomètres.

Il ne faut jamais rebouillir un sirop qui a refroidi car il foncera et perdra une classe.

La température du sirop devra être supérieure à 82°C (180°F) lors de la mise en boîte; on aura soin d'inverser les boîtes avant de les refroidir de façon à stériliser les couvercles. Il faut conserver le sirop dans un endroit frais car, plus la température est élevée, plus il changera de goût. Cette calibration s'effectue en plongeant la tige du thermomètre dans un récipient contenant de l'eau douce à ébullition et on y ajuste le zéro du cadran à la

température indiquée. Un sirop de 65.5° Brix bouillera à une température de 7°F plus élevée. On doit répéter la calibration au moins à tous les jours parce que cette température varie en fonction de la pression barométrique.

La fabrication des produits de l'érable, tire, beurre ou sucre doit être faite à partir de bons sirops, dans un endroit et avec des ustensiles propres. Le producteur s'assurera de conserver ces produits au frais avant de les vendre s'il veut fournir à ses clients un produit de haute qualité.

Évaporation de la sève d'érable

L'expérience a démontré que toutes les unités d'évaporation actuellement sur le marché permettent la fabrication d'un sirop de qualité, pour peu qu'elles soient installées et opérées conformément aux directives des manufacturiers.

Au risque de se répéter, soulignons que la qualité du sirop est tributaire de l'état de propreté et de bonne conservation de la sève qui pénètre dans l'évaporateur bien plus que de l'appareil de transformation lui-même. Certaines règles doivent cependant être respectées à savoir:

— Le niveau de la solution dans la casserole d'évaporation doit être maintenu à son niveau le plus bas pour diminuer le temps de séjour de la sève dans l'évaporateur. Ce niveau varie de $\frac{3}{4}$ à $1\frac{1}{2}$ po. au dessus des plis, dépendamment du type de casserole et du combustible utilisé.

— Ceux qui utilisent les bois comme combustible doivent fournir un feu régulier pour éviter les gonflements excessifs suivis de longues périodes d'accalmie. Un apport violent de chaleur peut provo-

quer, en plus d'un gonflement non souhaitable, le "rougissement" de la solution par la caramélisation partielle des sucres qu'elle contient. A la limite, la casserole peut être gravement endommagée.

— On doit laver périodiquement, c'est-à-dire à tous les 3 ou 4 jours d'évaporation, les grandes casseroles, alors que celles servant à la finition du sirop doivent l'être à tous les jours.

— Le sirop prélevé à une densité de 65.5 à 66° Brix doit être immédiatement filtré. Le filtre utilisé doit être bien propre et utilisé toujours dans le même sens.

Etant donné la hausse vertigineuse du coût de l'huile à chauffage, il serait préférable que les producteurs qui utilisent ce combustible fassent ajuster leurs brûleurs par un technicien d'expérience afin d'en tirer le maximum d'efficacité. Le nombre de gallons d'huile requis pour produire un gallon de sirop varie en fonction du pourcentage de sucre dans la sève et de l'efficacité thermique de l'évaporateur; ainsi, pour une sève de 25° Brix, l'évaporation des 34 gallons d'eau nécessaires pour la production d'un gallon de sirop peut utiliser plus de 5 gallons d'huile (efficacité thermique de 50%) alors que si le feu est bien réglé et le foyer bien isolé, cette efficacité peut être facilement portée à 70% ce qui se traduit par une économie de 20% de combustible. Au prix actuel de l'huile à chauffage et pour une production de 300 gallons de sirop, l'économie réalisée est de l'ordre de \$175 par an.

A l'heure actuelle, le bois demeure le combustible le plus économique. Celui-ci doit cependant être sec pour en tirer un bon rendement et on doit veiller à enlever régulièrement la cendre qui s'accumule sous les grilles pour permettre un contrôle efficace de la quantité de l'air admis à la combustion. Bien qu'il n'existe actuellement aucun moyen de mécaniser complètement l'alimentation du foyer, l'utilisation combinée de l'huile et du bois permet de réduire la consommation de bois, tout en permettant un apport de chaleur beaucoup plus régulier.

L'utilisation d'une hotte pour récupérer la vapeur prévient l'entrée de saletés dans les casseroles, élimine le suintement des murs et permet l'utilisation d'un préchauffeur pour la sève. Cet appareil permet de récupérer une partie de l'énergie contenue dans la vapeur pour amener la sève à une température voisine de sa température d'ébullition. Lorsque bien adapté à la capacité de l'évaporateur utilisé, le pré-chauffeur permet une économie de combustible de l'ordre de 17%.

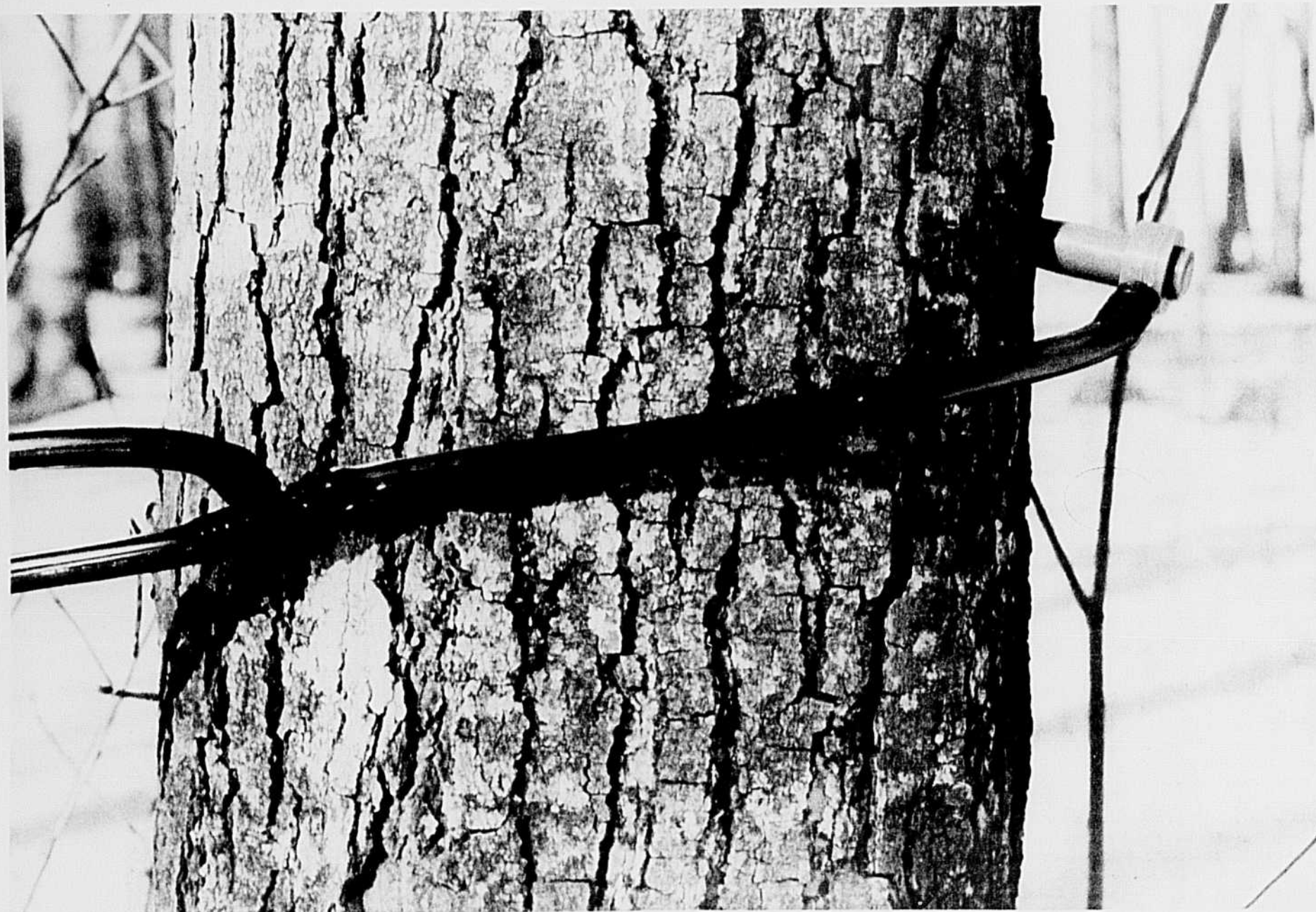
Conclusion

L'industrie acéricole québécoise se doit d'être à l'avant-garde des techniques modernes de récolte de transformation et de mise en marché. Ce secteur de l'agriculture, qui dans certaines régions est très important, survivra seulement grâce à un effort concerté de tous les producteurs pour la production de sirops de haute qualité.

Tableau 2

ÉCHELLE DE PRIX PROPOSÉE POUR 1976

	AA	A	B	C	D	NC
¢/lb	58	53	48	34	28	14



Un avenir prometteur pour les producteurs de sirop d'érable

par Claude TARDIF, directeur exécutif
Institut international du
sirop d'érable

La température s'est finalement adoucie pendant la dernière fin de semaine à travers le Québec annonçant ainsi le début de la récolte de sirop d'érable dans notre province. On croit généralement qu'un nombre accru de producteurs de sirop d'érable du Québec prendront avantage des conditions particulièrement excellentes du marché en réouvrant des érablières désaffectées, en entaillant un plus grand nombre d'érables et en prenant des mesures pour produire une plus forte proportion de sirop de catégories AA, A et B.

Le marché s'améliore:

Les conditions du marché du sirop d'érable sont de beaucoup plus encourageantes qu'en 1975 par exemple:

- les inventaires de sirop d'érable sont présentement à un niveau très bas et l'industrie a besoin de sirop;
 - les manufacturiers américains de sirop de table utilisant du sirop d'érable ont recommencé à acheter du sirop d'érable après une absence d'un an du marché;
 - un manufacturier de Chicago, le Food Foundation Inc. annonçait la semaine dernière la mise sur le marché d'un sirop d'érable pur et d'un sirop de table avec 10% de sirop d'érable sous la marque Timber Trail;
 - la récolte dans les États de Pennsylvanie et d'Ohio fut presque nulle à cause du passage trop rapide d'une température froide à une température de plus de 20° C (70° F). Par contre les autres États américains espèrent avoir une récolte record si les conditions atmosphériques leur sont favorables;
 - les Olympiques et le 200e anniversaire des États-Unis promettent une expansion considérable des ventes dans les boutiques de souvenirs, aéroports, etc.;
 - le service de mise en marché du ministère de l'Agriculture du Québec en collaboration avec les membres canadiens de l'Institut International du Sirop d'Érable commanditent présentement une campagne de publicité à Vancouver et participent à des activités promotionnelles et de relations extérieures dans les media d'information de Toronto et de Montréal.
- Conséquemment, le marché du sirop d'érable s'améliore considérablement, surtout pour le sirop d'érable clair vendu à l'état pur.

Besoin de beaucoup de sirop clair:

Face à ces conditions de marché des plus encourageantes, les producteurs de sirop d'érable du Québec ont l'opportunité d'accroître leur production de sirop d'érable de catégories AA, A et B, principalement en soignant les conditions de production de leur sirop.

Les producteurs soucieux d'optimiser leur production de sirop d'érable tant au point de vue de leurs revenus que du volume de production pourront solliciter l'assistance gratuite du ministère de l'Agriculture du Québec en s'adressant à:

Coopération indo-canadienne

Cent vingt-cinq chercheurs indiens et cinq canadiens collaborent ensemble à un projet dont le but est d'accroître la production agricole des régions arides de l'Inde. En fait, on croit pouvoir y tripler le rendement agricole.

Ce projet de recherches en aridoculture remonte à 1970. Il est financé par l'Agence canadienne de développement international et administré par la Direction de la recherche d'Agriculture Canada et le Conseil indien de la recherche agricole. Le travail se fait dans 23 stations de recherches et écoles d'agriculture réparties sur tout le territoire indien.

M. Gaston Allard, Ing.,
ministère de l'Agriculture,
2, Complexe scientifique,
2770, rue Einstein,
Québec G1A - 1E6

L'industrie de l'érable s'organise:

Au cours de l'année 1975, les principaux responsables de l'industrie de l'érable ont réuni leurs forces et ont formé l'Institut international du sirop d'érable.

L'Institut a oeuvré dans les domaines suivants afin d'améliorer les conditions de l'industrie de l'érable tant au Québec que dans le reste du Canada et dans les 11 États américains producteurs:

- on travaille à l'uniformisation des standards de qualité et aux normes de classification entre les diverses régions productrices afin de permettre un commerce plus facile de sirop d'érable entre régions productrices et régions consommatrices;
- on s'efforce de corriger l'usage abusif ou incorrect de l'expression sirop d'érable dans les restaurants, hôtels ou sur des contenants de "sirop de poteau" vendus au détail. Lorsque consommateurs ou producteurs se sentent lésés en ce sens, ils peuvent communiquer leurs griefs à l'Institut qui se chargera de faire enquête et corriger la situation s'il y a lieu; on souhaite ainsi notamment corriger les abus au niveau des cabanes à sucre qui constituent la réputation de l'industrie en vendant des faux produits de l'érable ou par d'autres pratiques réprimandables. Les griefs peuvent être communiqués à:
Institut international du sirop d'érable
2809, Terrasse Beauport
Longueuil, Québec
J4M - 1L2

— on s'engage dans des activités de promotion et d'information afin d'accroître la consommation de produits de l'érable. Ces efforts prennent la forme de campagne d'information sur la différence entre le sirop d'érable et le sirop de table dans les régions non productrices; dans les régions productrices, on motive plutôt des formes d'utilisation telles que des recettes ou la préparation de la tire sur la neige dans les foyers urbains, utilisation bien agréable

qui permet de transmettre aux enfants une tradition bien de chez nous.

La tradition survivra

Donc, après avoir connu quelques années peu encourageantes, ce produit bien typiquement identifié à notre coin de pays connaît des conditions de vie plus saines afin de prospérer dans le meilleur intérêt des consommateurs mieux protégés des fraudes comme des producteurs qui desservent un marché aux plus vastes dimensions.

Faites le point en lisant le dernier ouvrage de l'UPA

L'UPA a publié un ouvrage qui fait le point sur le syndicalisme agricole et l'agriculture au Québec.

Il porte comme titre général "L'Union des Producteurs Agricoles" et il est constitué de 4 plaquettes qui traitent de sujets différents. Pour l'obtenir, bien vouloir utiliser le bon de commande ci-dessous.

Bon de commande à être retourné à:

Service de Librairie de l'UPA,
a.s. de Mlle Micheline Courchesne
515 Avenue Viger,
Montréal, H2L 2P2.

Je désire recevoir exemplaire(s) de l'ouvrage intitulé "**L'Union des Producteurs Agricoles**" et comprenant 4 plaquettes: 1) — Évolution historique, 2) — Organisation et fonctionnement, 3) — Idéologie et action, 4) — Politique et développement de l'agriculture.

PRIX — 1 exemplaire (série 4 plaquettes) \$3.50
5 à 9 exemplaires \$3.25 chacun
10 exemplaires et plus \$3.00 chacun

N.B. — Mandat de poste ou chèque au nom de l'Union des Producteurs Agricoles.

NOM
ADRESSE
VILLE COMTE
PROVINCE CODE POSTAL

SALON INTERNATIONAL DE LA MACHINE AGRICOLE ET DES INDUSTRIES AVICOLES

... Carrefour des grandes premières du machinisme agricole.
C'est l'événement le plus prestigieux de son genre en Amérique du Nord.

PLACE
BONAVENTURE
MONTRÉAL

SEULEMENT 4 JOURS: 22 - 23 - 24 - 25 AVRIL
DE 10:00 A.M. À 6:00 P.M.

Près de 2,000 produits différents comprenant tracteurs, machines à terre et de fenaison, outillage laitière, motoculture de piscines et de jardinage et bâtiments de ferme remplissent à craquer les six aires du hall d'exposition.

Les manufacturiers de toutes les grandes marques d'Europe, d'Asie, d'U.R.S.S., des États-Unis et du Canada présentent aux milliers de visiteurs la vaste gamme de leurs nouveaux produits.

Les producteurs pourront en quelques heures, sous un même toit, voir, étudier, juger et faire leur choix du produit qui convient le mieux à leurs besoins.

**ATTENTION: JEUDI 22 AVRIL - JOURNÉE DES
PRODUCTEURS AGRICOLES
ADMISSION GRATUITE**

D'où que vous veniez, quel que soit votre moyen de transport, Place Bonaventure est facile d'accès. Mieux encore, en arrivant en ville, prenez le métro.





Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"Les mères devraient enseigner à leurs fils le respect des femmes..."

Q/ Je suis un célibataire de 30 ans. Plusieurs femmes dans votre courrier se demandent si tous les hommes sont pareils, égoïstes, "chiâcleux", mesquins, coléreux. Je veux répondre à cela en disant que c'est vrai dans beaucoup de cas. On dirait que cela se transmet de père en fils. L'amour, pour la majorité des hommes c'est le sexe. Les belles manières, les petites attentions, le respect de l'épouse, ils se "foutent" de ça.

Moi, je n'ai pas peur de dire que je suis féministe, que je considère les femmes comme des égales. Je suis contre toute discrimination en toute chose, pour un travail égal, un salaire égal. Les choses n'ont pas beaucoup changé. Même les jeunes époux imitent leurs aînés. Quand ils fréquentent une jeune fille, ils sont très ardents, rendus chez leur aimée sept soirs par semaine. Ils font des tas de promesses. Mais une fois mariés, tout cela est fini dans la plupart des cas. Ils relèquent des danseuses et les serveuses dans les bars et les hôtels.

Pour corriger cela, les mères de famille devraient, dès la plus tendre enfance, montrer à leurs fils le respect des femmes. Que celles-ci ne sont pas des objets que l'on manipule à sa guise pour les rejeter ensuite. Quand on épouse une jeune fille ce n'est pas pour en faire une servante, ni une esclave.

Je sais que les hommes qui sont gentils pour les femmes ne sont pas bien vus des autres. Mais cela ne nous empêchera pas de dire ce que nous pensons.

Jeunes filles, ne soyez pas aveugles avant de vous marier ou même d'aller vivre en concubinage avec un garçon. Pensez-y bien. Ce ne sont pas toujours les plus beaux parleurs qui font les meilleurs compagnons de vie. Beaucoup d'hommes critiquent à propos de tout. Mais quand vient le temps d'agir, c'est une autre histoire.

Cupidon

R/ Votre lettre parle de soi. Vous n'êtes pas tendre pour vos confrères masculins. Vous avez raison en beaucoup de points. Je ne peux m'empêcher de trouver que votre épître rend cependant un son un peu faux. C'est presque trop beau pour être vrai... Vous êtes je crois mon correspondant-mystère qui écrit souvent sur toutes sortes de sujets. Cela n'enlève rien à la valeur du conseil que vous donnez aux mères: donner à leur fils le respect des femmes. Tout ce qu'on peut se demander c'est pourquoi un homme de 30 ans qui tient les femmes en si haute estime n'en a pas encore trouvée une de convenable pour en faire sa compagne.

LES GARÇONS AIMENT-ILS MIEUX LES FILLES EN JEANS?

Q/ Je suis une fille de 17 ans, je suis grande et mince. J'aimerais me faire un ami. J'aime danser et m'amuser. J'ai beaucoup d'amis. Je porte des vêtements sport, je me sens plus à l'aise ainsi. Pensez-vous que les garçons d'aujourd'hui aiment mieux les filles en robe et en belles toilettes?

Laurence.

R/ Je ne donne jamais de réponse personnelle pour de telles questions, d'autant plus que sous son air léger, votre petit problème est de grand intérêt général. C'est aux garçons eux-mêmes à répondre à votre demande. De plus en plus on a peine à différencier les sexes à première vue, tant l'apparence des uns rejoint celles des unes et vice-versa. Les garçons préfèrent-ils toujours les filles en robe? A eux de répondre. Nous publierons les réponses les plus intéressantes.

CELLE QUI VEUT AIDER:
Une de nos correspondantes mariée depuis quelques années encore très jeune se dit prête à aider une jeune fille enceinte qui serait en difficulté.

té. Je n'aime pas me substituer aux organismes existants, Service Social ou autres, mais comme c'est avant tout dans le but de rendre service, je veux bien tenter cette expérience. Si l'offre convenait à quelqu'une s.v.p. communiquer avec ce courrier.

IL ME TROMPE

Q/ Je suis mariée depuis plusieurs années, nous avons des enfants. Mon mari me trompe, quand j'y pense, je lâcherais tout. Mon médecin me dit de le laisser et de partir de la maison. Je ne comprends plus rien, d'autant plus que je n'ai jamais refusé de faire l'amour avec mon mari. Tous les jours quand il voulait. Pour mon mari, tromper sa femme, ce n'est pas grave. Des fois, je suis rendue si à bout que j'ai envie d'en parler à mes garçons, peut-être que mon mari aurait honte et que ça le ferait réfléchir. Je pensais qu'en ne privant jamais un homme qu'il restait chez lui. Ce n'est pas vrai.

Une mère affligée.

R/ Votre sort est triste, mais laissez vos garçons en dehors de vos histoires de couple. Un fils a besoin d'admirer son

père. Soyez plus forte et plus digne que cela. Vous avez besoin de vous faire aider. Allez donc consulter une travailleuse sociale dans le plus proche bureau de chez vous. Si nécessaire, consultez aussi un avocat de l'Aide juridique, ça ne vous coûtera rien et vous serez informée de vos droits.

Êtes-vous bien certaine qu'effectivement votre mari vous trompe? Vous avez sûrement discuté de tout cela avec lui. Ne vous affrontez pas perpétuellement, rien ne détruit plus les êtres que ces disputes continuelles. Continuez de vivre pour vos enfants. Parlez à votre mari la voix de la raison, ensuite, parlez avec la Loi, en prenant toutes les précautions pour vous renseigner au mieux. Vous avez vécu l'expérience que ce n'est pas en donnant tout qu'on reçoit tout. Il faut savoir doser. La vie peut encore être bonne pour vous, si vous savez agir avec prudence et fermeté.

JE CHERCHE UNE ÉPOUSE

Je suis un cultivateur de 28 ans et possède une ferme depuis quatre ans, où je vis en compagnie de mes parents et une de mes sœurs. Mais la maison est grande et confortable, et il y aurait sûrement place pour une bonne épouse et, éventuellement, quelques enfants.

Je fais des revenus modestes, mais suffisants pour vivre sans soucis. Mais il devient de plus en plus difficile de trouver une femme qui partage le genre de vie qu'on peut mener sur une ferme. Pourtant, la Gaspésie est un pays où il fait bon vivre, en particulier du côté de la baie des Chaleurs.

Le but de ma lettre est la suivante: je serais intéressé à



Doigts agiles, cœurs légers

4830 — Ensemble parfait pour les beaux jours. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20. La taille 12, buste 34 prend 3 vgs dans le 45 po. Prix: \$1.00.

7297 — Veste crochétée très pratique pour compléter vos tenues. Prix: \$1.00.

4571 — Votre garde-robe dans un seul patron. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.00.

Adresser vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

entrer en communication avec toute jeune fille que ce genre de vie intéresserait. Je n'ai pas la lune à offrir, mais je crois qu'il doit exister quelque part une personne que la perspective d'une vie simple et agréable intéresse.

Je serais heureux si cette personne m'écrivait afin que nous puissions éventuellement faire connaissance.

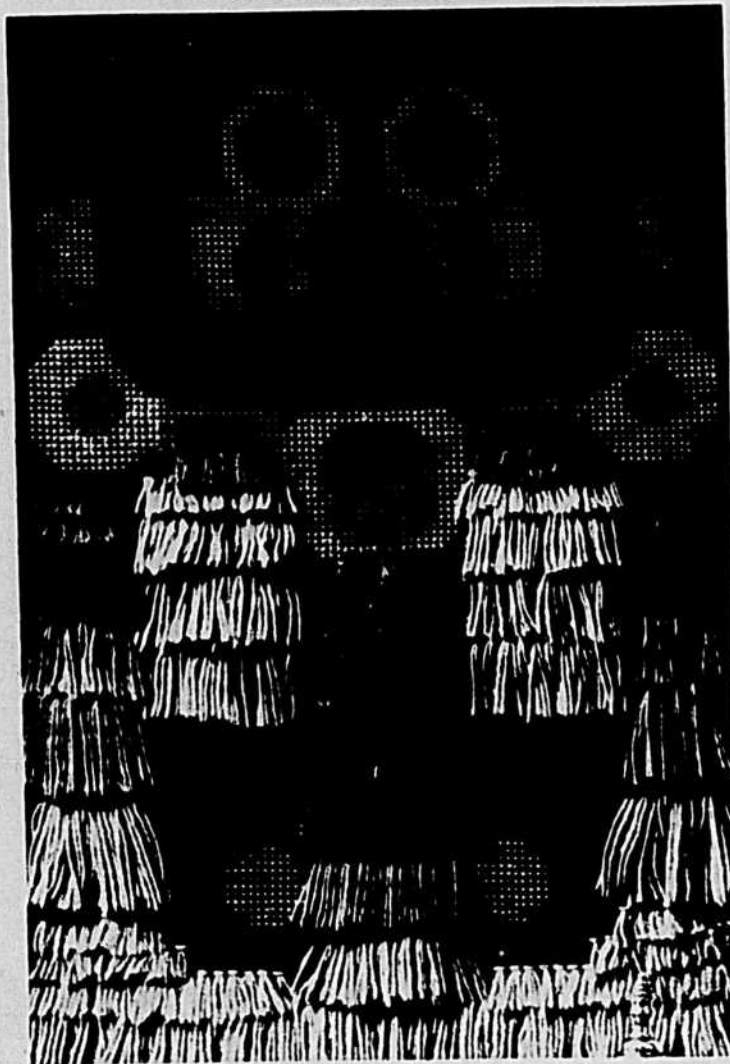
Paul-André

Qu'est-ce qui mijote?



par
Louise Fradet Harel et
Hélène Doucet Leduc

Patron à 50 sous



UNE BANNIÈRE. Modèle No EN 1825-F

Adresser vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.v.p. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le cinquante sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.

La plupart du temps, ce sont les enfants eux-mêmes qui insistent pour qu'on leur enseigne à faire la cuisine. Voici enfin un livre spécialement conçu à leur intention qui leur permettra d'éviter les hésitations et les erreurs, les sauces qui collent et les plats manqués. Dès l'âge de dix ans, dans la majorité des cas, les enfants auront la compréhension voulue pour réaliser des plats succulents grâce aux explications claires et détaillées contenues dans cet ouvrage.

Ce livre s'adresse également aux néophytes de tout âge qui se trouvent soudainement dans l'obligation de cuisiner. On pense par exemple aux célibataires qui s'installent dans un appartement et qui doivent maintenant se débrouiller seuls. Enfin, même la meilleure cuisinière trouvera dans ce livre de cuisine de délicieuses recettes qu'elle aura plaisir à préparer.

Gaiement illustré en couleurs et en noir et blanc, le livre est présenté avec une reliure cousue qui en garantit la résistance et la durabilité. De plus, une mise en pages bien agencée et un format horizontal pratique le rendent facile à consulter.

Les recettes contenues dans cet ouvrage ont été mises à l'épreuve avec succès dans une école secondaire. QU'EST-CE QUI MIJOTE? publié aux Éditions La Presse, est en vente partout au prix de \$6.95 l'exemplaire.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits

L'ennui qui gagne

S'il est une soirée qui devrait s'afficher comme celle de "toute la famille", c'est bien la programmation du dimanche, à la télévision. De plus en plus, malheureusement, elle se révèle comme la soirée des spécialistes: les biologistes, les amateurs de musique étrange ou les amateurs de la danse moderne. "Les Beaux Dimanches" perdent une partie de leur clientèle ordinaire de cette façon. Depuis septembre, seule la vie de Gauguin a fait parler d'elle. Le reste se perd dans la brume.

Le même phénomène se produit aux autres canaux. Pour ceux qui captent Radio-Québec une série historique "En se racontant l'histoire d'ici" avec Laurier Lapierre. Mais depuis quelque temps, les textes sont si biaisés, les petites comédies d'animation si niaisées et invraisemblables que les meilleures bonnes volontés s'effritent. Dimanche dernier,

au sujet de la crise de 1929, on voyait un comédien travesti en "habitant" avec la tuque et la chemise carreautee déclarer: "Je ne suis pas gauchiste, mais ces déclarations d'Évêques me révoltent..." Trouvez-moi un agriculteur de 1930 qui pouvait parler "des gauchistes" et je vous donnerai toute la série gratuite. Ce sont des anachronismes de cette sorte qui enlèvent de la crédibilité à tout le reste. Il existe tant de films sur cette époque, qu'on comprend difficilement que Radio-Québec ne puisse s'en procurer.

La crise de 29 était à l'honneur cette semaine, puisque l'excellente émission "Consommateurs avertis" y a fait référence. On pouvait, grâce à Dieu, retrouver l'atmosphère de l'époque dans des séquences filmées qui sont toujours émouvantes. Le travail opéré par l'équipe animée par Simon Duriège donne presque toujours de bons résultats. On ne se contente pas de pérorer sur l'emprise du capital, des grosses ou petites compagnies, des abus de la publicité, mais on va aux sources et l'on donne des exemples. Cette série du mercredi soir à 7h30 devrait conserver sa place à l'horaire. Il est question de la déménager avant le hockey du samedi. Je ne pense pas qu'elle y gagne grand chose.

Quand je commence à penser que la vie est belle, que les gens sont intelligents, que

Télévision Agricole à Radio Canada

La Semaine Verte,
dimanche 28 mars
de midi à 13h.

— Le Dossier: les fromages spéciaux, diversification de cette industrie au Québec, commentateur André Laprise, réalisateur Gilles Perron.

— La chronique horticole: les plantes vertes dans les édifices publics, avec Pierre Perrault.

— Commentaires sur l'actualité agricole, avec Jean-Guy Roy.

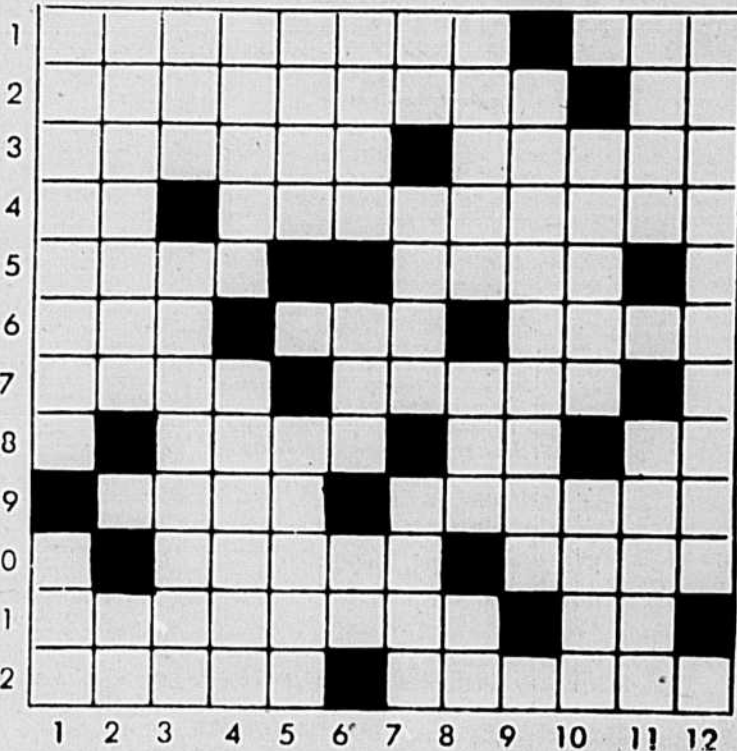
— Courts sujets: élevage des chats de race, avec Pierre Perreault.

la société est intéressante, j'ouvre mon poste de radio pour écouter quelque entrevue téléphonique et je reprends vite contact avec la réalité. Mon Dieu que ces histoires sont déprimantes et ahurissantes. Pourtant, je n'écoute pas les pires. "Présent à l'écoute" avec Réginald Martel au milieu du jour veut garder un certain standing. Mais il connaît la même gangrène que les autres: le retour inévitable des mêmes voix et des mêmes commentaires; des mêmes gens qui ne connaissent rien du sujet à discuter et qui ayant découvert ce hobby de "parler à la radio" se défoulent avec prolixité au plus grand déplaisir de ceux qui les subissent. N'y a-t-il aucun moyen de contrôler ces abonnés quotidiens? Ou si au nom de la sainte liberté, on doit tout laisser passer et tout laisser faire?

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1 — Se dit des animaux qui vivent en groupe. — Mèche de cheveux rebelle.
- 2 — Action de tendre de nouveau le ressort d'un mécanisme. — Péfixe privatif.
- 3 — Lieu destiné à loger des chevaux. — Cri.
- 4 — Nom du Bouddha en Chine. — Personnage de Notre-Dame de Paris, roman de Victor Hugo.
- 5 — Vague. — Femelle du canard.
- 6 — Enlève. — Péfixe égalitaire. — Souverains des duchés.
- 7 — Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. — Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants.
- 8 — Relatif à l'anus. — Ruisselle. — Nouveau-Brunswick.
- 9 — Joignit. — Mesure de capacité américaine.
- 10 — Séparation de deux éléments d'un mot par l'intercalation d'un ou de plusieurs autres mots. — Étable à pores.
- 11 — Plante potagère. — Thulium.
- 12 — Grand appareil de chauffage. — Le cavalier y appuie le pied.

VERTICALEMENT

- 1 — Outil pour greffer. — Pièce où s'emboîte le soc de la charrue.
- 2 — Produits de la terre. — Cobalt.
- 3 — Troublé. — Ombellifère vénéneuse.
- 4 — Jeune cochon. — Être organisé doué de sensibilité et de mouvement.
- 5 — Plante odorante venue d'Orient. — Singe-araignée.
- 6 — En outre, de plus. — Condiment. — Sud-ouest.
- 7 — Coups de baguette. — Quote-part de chaque convive. — Tout animal autre que l'homme. — Perdrit. — Se rendra. — Sert à lier.
- 9 — Machine utilisée pour l'épandage des engrais. (plur.).
- 10 — Larme. — Viande rôtie.
- 11 — Extrémité de la jambe de l'homme. — Au Moyen Âge, signe employé comme moyen mnémotechnique pour indiquer la courbe de la mélodie.
- 12 — Infatigable.

Semaine dernière

T	R	E	F	L	I	E	R	S	T
A	I	R	A	I	N	E	R	R	E
U	R	U	T	D	O	I	L	A	
R	E	S	C	I	S	I	O	N	S
E	C	H	E	V	A	L	C	A	R
A	N	I	E	R	S	T	A	L	L
U	L	U	E	T	T	E	O		
I	L	S	R	A	R	E	F	I	A
C	R	E	E	R	A	S	P	I	R
H	A	S	O	I	E	R	I	E	R
O	I	E	S	N	H	E	R	B	E
U	S	N	E	E	F	O	R	E	U

LES FILMS À LA TV, SEMAINE DU 27 MARS AU 2 AVRIL

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur arithmétique: (1) chef; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL

Canal 2 — CBFT

LUNDI, 27 MARS
14h.30 — **VIVRE EN PAIX**, (3) — It. 1947. Drame de guerre de L. Zampa avec Aldo Fabrizi, Gar Moore et Ave Ninchi. — Pendant la dernière guerre, un fermier italien héberge deux soldats américains.

21h.00 — **POIDS MORT** (Dead Weight), (5) — E.U. 1972. Drame policier de J. Smight avec Peter Falk, Eddie Albert et Danielle Darrieux. — Un militaire coupable de meurtre s'emploie à neutraliser une jeune femme qui pourrait témoigner contre lui.

MERCREDI, 31 MARS
14h.30 — **DES FLEURS POUR UN ESPION**, (6) — U. 1966. Drame d'espionnage de U. Lenzi avec Roger Browne, Emma Danieli et Yoko Tani. — Un agent britannique est chargé d'écouter trois individus.

JEUDI, 1er AVRIL
14h.30 — **LA LIGNE BLANCHE**, (5) — It. 1950. Drame de L. Zampa avec Raf Vallone, Gina Lollobrigida et Erno Crisa. — Les difficultés d'une famille aux prises avec un problème de délimitation de frontières entre l'Italie et la Yougoslavie.

20h.00 — **TUEZ CHARLEY VARRICK** (Charley Varrick), (4) — E.U. 1973. Drame policier de D. Siegel avec Walter Matthau, Joe Don Baker et John Vernon. — Un voleur de banque est aux prises avec un tueur de la mafia.

VENREDI, 2 AVRIL
14h.30 — **L'EMPIRE DU SOLEIL**, (5) — It. 1956. Documentaire de E. Gras et M. Craveri.

MONTREAL

Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 27 MARS
19h.00 — **LE DERNIER RIVAGE** (On the Beach), (4) — E.U. 1959. Drame de S. Kramer avec Gregory Peck, Ava Gardner et Fred Astaire. — Les derniers survivants d'une guerre atomique attendent une extermination certaine.

DIMANCHE, 28 MARS
19h.00 — **LES CANONS DE NAVARONE** (The Guns of Navarone), (4) — G.B. 1961. Drame de guerre de J. Lee Thompson avec Gregory Peck, David Niven et Anthony Quinn. — Un commando britannique composé de sept hommes est chargé d'aller faire sauter deux puissants canons dans une île de la mer Egée.

LUNDI, 29 MARS
14h.15 — **CARGAISON CLANDESTINE**, (5) — Fr. 1948. Film musical de A. Rode avec Luis Mariano, Claudine Dupuis et Pierre Renoir. — Histoire de trafiquants de drogue dans le cadre d'un cabaret.

MARDI, 30 MARS
14h.15 — **TERREUR A SILVER CITY** (Silver City), (5) — E.U. 1951. Western de B. Haskin avec Edmond O'Brien, Yvonne de Carlo et Barry Fitzgerald. — L'associé du propriétaire d'une concession minière est en lutte avec un ancien ami qu'il a autrefois lésé.

MERCREDI, 31 MARS
14h.15 — **LE DÉSORDRE ET LA NUIT**, (5) — Fr. 1957. Drame policier de G. Grangier avec Jean Gabin, Nadja Tiller et Danielle Darrieux. — Un inspecteur enquête sur un assassinat commis dans les milieux de la drogue.

20h.00 — **LE LION DE ST-MARC**, (5) — It. 1964. Drame d'aventures de L. Capuano avec Gordon Scott, Gianna Maria Canale et Rik Battaglia. — À Venise au XVIIIe siècle, le fils du doge renonce à la carrière diplomatique qui lui est destinée et organise la résistance contre les pirates.

JEUDI, 1er AVRIL
14h.15 — **BOÎTE DE NUIT**, (6) — Fr. 1950. Drame policier de A. Rode avec Claudine Dupuis, Pierre Louis et Louis Seigner. — Enquête sur un crime commis dans une boîte de nuit.

20h.30 — **MOI, MOI, MOI... ET LES AUTRES**, (4) — It. 1966. Comédie satirique de A. Blasetti avec Walter Chiari,

Gina Lollobrigida et Silvana Mangano. — Un journaliste travaille à réunir les éléments d'une enquête sur la place prise par l'égoïsme dans la vie de ses compatriotes.

VENREDI, 2 AVRIL
14h.15 — **SAMBO CONTRE LES HOMMES LÉOPARDS**, (7) — It. 1965. Film d'aventures de C. Foster avec Ralph Hudson, John Chevon et Rita Klein. — Un colosse vivant dans la jungle vient au secours d'un groupe d'explorateurs.

19h.30 — **ÉLISE OU LA VRAIE VIE**, (3) — Fr. 1970. Drame social de M. Drach avec Marie-José Nat, Mohamed Chouikh et Bernadette Lafont. — Une jeune fille découvre les dures conditions de vie faites aux Nord-Africains en France.

QUÉBEC

Canal 4 — CFCM

09h.30 — **LA RUEE SANGLANTE** (The Road West), (5) — E.U. 1954. Western de P. Karlson avec Robert Francis, Donna Reed et Phil Carey. — À l'époque de la conquête de l'Ouest, un jeune médecin gagne la confiance d'une tribu indienne.

14h.00 — **LE SECRET DU GRAND CANYON** (Edge of Eternity), (4) — E.U. 1959. Drame de D. Siegel avec Cornel Wilde, Victoria Shaw et Mickey Shaughnessy. — Un policier enquête sur des assassinats dans la région du Grand Canyon.

20h.00 — **LA GRANDE COMBINE** (The Fortune Cookie), (3) — E.U. 1966. Comédie satirique de B. Wilder avec Jack Lemmon, Walter Matthau et Ron Rich. — Un avocat véreux convainc son beau-frère de collaborer à une fraude.

DIMANCHE, 28 MARS
14h.00 — **POURSUITE IMPITOYABLE**, (5) — Voir Canal 6, J-1-23h.05.

19h.00 — **LE MAÎTRE DES ÎLES** (The Hawaiians), (5) — E.U. 1969. Drame de T. Grieg avec Charlton Heston, Tina Chen et Geraldine Chaplin. — Au XVIIIe siècle, un marin fait fortune à Hawaï en développant la culture de l'ananas avec l'aide d'une Chinoise.

LUNDI, 29 MARS
14h.00 — **LA VALLÉE DE LA POU-DRE** (The Sheepman), (4) — E.U. 1957. Western de G. Marshall avec Glenn Ford, Shirley McLaine et Mickey Shaughnessy. — Un éleveur de moutons

s'installe dans une vallée réservée jusque là aux bêtes à cornes.

MERCREDI, 31 MARS
14h.00 — **PASSION SOUS LES TROPIQUES** (Second Chance), (5) — E.U. 1953. Film policier de R. Mate avec Robert Mitchum, Linda Darnell et Jack Palance. — Poursuivie par un tueur, une jeune fille est aidée par un boxeur.

20h.00 — **LES DEUX VIOLENTS**, (5) — It. 1964. Western de P. Zeglio avec Alan Scott, George Martin et Susy Andersen. — Un policier et son prisonnier viennent en aide à des fermiers menacés par des bandits.

JEUDI, 1er AVRIL
14h.00 — **L'HOMME QUE L'ON CROYAIT MORT** (The Forgotten Man), (4) — E.U. 1971. Drame psychologique de W. Grauman avec Dennis Weaver, Anne Francis et Lois Nettleton. — Un prisonnier de guerre s'évade et trouve sa femme, qui le croyait mort, mariée à un autre.

20h.30 — **MOI, MOI, MOI ET LES AUTRES**, Voir Canal 10, J-1-20h.30.

VENREDI, 2 AVRIL
14h.00 — **TRAFFICS DANS L'OMBRE**, (5) — Fr. 1963. Drame policier de A. D'Ormesson avec Michel Auclair, Anne Douat et Claudine Coster. — Pour égarer la police, des trafiquants décident de compromettre un chimiste.

19h.30 — **LE BAISER DE MINUIT** (That Midnight Kiss), (5) — E.U. 1949. Comédie musicale de N. Tauroug avec Mario Lanza, Kathryn Grayson et Ethel Barrymore. — Une vieille dame riche favorise la carrière de chanteuse de sa petite-fille.

TROIS-RIVIÈRES

Canal 13 — CKTM

LUNDI, 29 MARS
17h.00 — **LE ROSSIGNOL DES MONTAGNES**, (5) — Esp. 1958. Mélodrame de A. Del Amo avec Joselito, Roberto Camardiel et Lolita Vilaspeza. — Rebuté par un père brutal un enfant s'enfuit avec un vagabond.

MARDI, 30 MARS
et **MERCREDI 31 MARS**

(1e partie)
17h.00 — **PÉPÉ**, (5) — E.U. 1960. Comédie musicale de G. Sidney avec Cantinflas, Shirley Jones et Dan Dailey. — Un palefrenier mexicain s'attache à un cheval qu'il suit jusqu'à Hollywood.

MERCREDI, 31 MARS

(2e partie)

JEUDI, 1er AVRIL

17h.00 — **DU SANG DANS LA SIER-RA** (Relentless), (5) — E.U. 1948. Western de G. Sherman avec Robert Young, Marguerite Chapman et Willard Parker. — Un shérif parvient à innocenter un individu accusé à tort de deux meurtres.

VENREDI, 2 AVRIL

17h.00 — **MATCH CONTRE LA MORT**, (5) — Fr. 1959. Drame policier de C. Bernard-Aubert avec Antonella Lualdi, Gérard Blain et Pierre Bellemare. — Deux époux qui sont sur le point de gagner une fortune se font kidnapper leur fils.

CHICOUTIMI

Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 27 MARS

19h.00 — **LA PUCE À L'OREILLE** (A Flea in Her Ear), (5) — E.U. 1968. Comédie de J. Charon avec Rex Harrison, Rosemary Harris et Louis Jourdan. — Une femme doutant de la fidélité de son mari décide de lui tendre un piège.

DIMANCHE, 28 MARS
19h.00 — **PAS DE LAURIERS POUR LES TUEURS** (The Prize), (4) — E.U. 1963. Drame policier de M. Robson avec Paul Newman, Edward G. Robinson et Elke Sommer. — Un romancier, gagnant du prix Nobel, démasque un complot à base d'imposture.

LUNDI, 29 MARS

14h.00 — **LA VALSE DES COLTS** (He Rides Tall), (5) — E.U. 1964. Western de R. G. Springsteen avec Tony Young, Dan Duryea et Madlyn Rhue. — Après bien des difficultés, un shérif parvient à mater un hors-la-loi.

MARDI, 30 MARS
14h.00 — **LES COPAINS DU DIMANCHE**, (5) — Fr. 1959. Comédie dramatique de H. Aigner avec Marc Cassot, Julien Berthaut et Jean-Paul Belmondo. — Quelques ouvriers d'une usine d'aviation désireux de fonder un aéro-club rencontrent des difficultés.

MERCREDI, 31 MARS

14h.00 — **UNE BALLE SUFFIT**, (5) — Fr. 1954. Drame policier de J. Sacha avec George Ulmer, Vera Norman et Jacques Castelot. — Condamné injustement pour meurtre, un jeune homme fonde en prison un orchestre qui devient célèbre.

JEUDI, 1er AVRIL
14h.00 — **UNE ROUSSE QUI PORTE BONHEUR** (Frankie and Johnny), (5) — E.U. 1966. Comédie musicale de F. de Cordova avec Elvis Presley, Donna Douglas et Nancy Kovack. — Intrigue amoureuse à bord d'un "showboat" sur le Mississippi.

VENREDI, 2 AVRIL

14h.00 — **LA CIBLE VIVANTE** (The Great Flamarion), (6) — E.U. 1945. Drame policier de A. Mann avec Eric Von Stroheim, Dan Duryea et Mary Beth Hughes. — Une femme s'enfuit avec un acrobate après avoir fait tuer son mari.

JONQUIERE

Canal 12 — CKRS

SAMEDI, 27 MARS

15h.30 — **LA PRINCESSE ORGUEILLEUSE**, (5) — Tch. 1954. Conte de B. Seman avec Alena Varnova, Valdimir Raz et Stanislav Noumann. — Un jeune roi se cherchant une épouse se rend incognito dans le royaume voisin pour connaître la princesse qu'on lui propose.

17h.05 — **DAVID ET BETHSABÉE** (David and Bathsheba), (5) — E.U. 1951. Drame biblique de H. King avec Gregory Peck, Susan Hayward et Kieron Moore. — Pour pouvoir épouser celle qu'il aime, le roi David fait tuer son épouse mais voit s'abattre sur lui la malédiction divine.

AUTRES CANAUX

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)

OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)

MATANE — Canal 9 (CBGAT)

RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)

RIVIÈRE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRT-TV)

CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)

MONCTON — Canal 11 (CBFT)

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine.

HERSE à disques 36 disques Oliver avec
peigne arrière (514) 467-3762.

CHENILLE Bombardier JS, 1962 avec
remorque, moteur T120, bonne méca-
nique, besoin silencieux, réparations après
les courroies. Prix: \$2.000,00. Tél.: 838-
5008.

TRACTEUR David Brown 3800 à gaz
1971, 3 points, servo-direction, différen-
tiel qui barre, en bonne condition. Prix:
\$3.000,00. Tél.: 838-5008.

À VENDRE: réservoir en vrac Van-Vet-
ters capacité de 600 gallons, expansion
directe, en très bonne condition. Tél.:
(819) 839-2694.

PLANTEUR à patates 2 rangs Oliver prêt
à fonctionner; tracteur Massey-Harris,
pacer gaz avec sarclage. Tél.: (514) 839-
2226.

QUOTA de poudeuses comprenant équi-
pement pour classer et mixer les oeufs.
Nous vendons équipement au complet.
Tél.: (514) 829-3296.

SYSTÈME d'irrigation 1.200 pieds,
tuyaux 4 pouces, appareil d'arrosage
avec pompe commandée par tracteur.
Bon ordre. GILBERT ST-GERMAIN,
R.R. 1, Kiamika. Tél.: (819) 585-
2655.

TRACTEUR M.F. 135 diesel; tracteur
David Brown 880 diesel; semoir Inter
15 disques combinés, pédale d'em-
brayage, roues fer, bonne condition.
Tél.: (514) 659-8627.

RAIDROCK sur chenille, moteur re-
fait neuf, remorque pour transport bois,
eau d'érable; lance-flammes neuf
"Mistblower Stahl" S G 17. GILLES
LAVOIE. Tél.: (819) 398-6401.

TRACTEUR Universal — 445,
1975 à vendre, 175 hres, particulier.
Meilleure offre. Tél.: (819) 382-2418.

FAUCHEUSES CONDITIONNEUSES

Modèle 469, 461 New-Holland 9 pi.
Case 9 pi; P.T. 10 Holstein. Inter
modèle 990 7 pi; Ford modèle 535,
9 pi.

FOURRAGERES

New-Holland modèle 880, 717 Inter-
national modèle 550, 350, 16, 15,
Ford modèle 612. John Deere modè-
le 35.

BATTEUSE

10 pi. de marque Gleaner.

BOITE À ENSILAGE

de marque John Deere, Internatio-
nal, New-Holland et Massey-Fergus-
on.

PLANTEURS

à blé d'Inde International 4 rangs
John Deere 4 rangs; International 2
rangs.

SOUFFLEURS À ENSILAGE

New-Holland no 26.

ÉPANDEURS D'ENGRAIS

John Deere 230 minots.

CHOPPER

John Deere, New-Holland et Gehl.

TRACTEUR

Case 430 avec chargeur, un tracteur
Michigan, un tracteur Ford no 5.000.

PRESSE À FOIN

no 46 avec lance-halles.

MASKINONGE FERME ÉQUIPEMENT ENR.

101, Boul. est, Maskinongé
(face à la caillotte)
Tél.: (819) 227-2263, 228-5635 (soir)
Vendeurs: Richard Noël
André Benoit
Livraison gratuite dans toute la
province.

MAISON

CHERCHE maison à louer dans un pé-
rimètre de 40 milles de Montréal. Con-
sidérerai travail de ferme en échange de
location. (514) 438-9664 ou B.P. 371, Ste-
Sophie, Cte Terrebonne.

MAISON de campagne à vendre à 5
milles de St-Pierre de Broughton. Cte
Mégantic avec grand terrain. S'adresser
à (819) 365-4419.

À VENDRE: maison de campagne en
briques et bois 12 appartements, construc-
tion 1867, 3 remises, terrain 335 x 900,
à 45 milles au sud-est de Montréal. Tél.:
(819) 835-5628.

DESIRERAI louer maison de camp-
agne meublée ou non, 5 ou 6 pièces, à 15-
20 milles de Montréal. Tél.: (514) 669-
5162.

ACHTERAIS lapins de 5 à 6 lb, allons
chercher jusqu'à 200 milles de Montréal,
quantité minimum 50 lapins. JACQUES
TREMBLAY. Tél.: (514) 632-1615.

ACHTERAIS cages lapins en broches,
mangeoires, aussi mâles et femelles N.Z.
G. DELPORTE, Tadoussac, Cte Sague-
nay GOT 2A0. Tél.: (418) 235-4542.

AMATEUR d'abeilles cherche une dizaine
de ruches, colonies fortes. Tél.: (514)
526-9878.

**BESOIN
URGENT**
de quota de
poudeuses
paierais

LE MEILLEUR PRIX
Ecrire à:
La Terre de Chez Nous
515 Avenue Viger
Montréal
(Case 99)

PLANTS

PLANTS fraises variété Redcoat à ven-
dre, s'adresser à JUSTIN BARIBEAU,
Ste-Geneviève-de-Batiscan, Cte Cham-
plain. Tél.: (418) 362-2682.

POUSSINS POULETTES

POUSSINS d'un jour pour la ponte et
pour la chair. Livraison partout. Deman-
dez la liste de prix. COUVOIR DE LA-
VAL (Pont-Viau), 25 boul. des Laurenti-
des, Laval, Qué. Tél.: (514) 669-3656.

BONNIE'S RED X SUSSEX
Pondeuses à deux fins, d'oeufs bruns, aus-
si 9 autres lignées de pondeuses d'oeufs
bruns disponibles. Pondeuses d'oeufs
blancs: White Leghorns et California X
Leghorns. Demandez notre liste de prix.
Couvoir Canada enregistré No-122.
BONNIE'S CHICK HATCHERY
LTD, Elmira, Ontario. Tél.: (519) 669-
2561.

POUSSINS d'un jour et démarrés, can-
tons, oisons, faisans, chapons White Rock
de 3 semaines. Poulettes usagées. Catalo-
gue gratuit illustré. TWEEDLE CHICKS,
Fergus, Ont.

OISONS Embden 1 jour ou démarrés,
écrire pour informations. A. MURCIA-
NO, 335, Chemin Guilbault, St-Paul-
Joliette. P.Q. JOK 3E0. Tél.: (514) 754-
4168.

AVICULTEURS

À VENDRE: un soigneur complet pou-
vant alimenter 18.000 poulets ou pondeu-
ses, en parfaite condition. S'adresser à
ROGER GIRARD, Ste-Perpette, Cte
Nicolet. Tél.: (819) 393-2617.

DINDONNEAUX, poussins, oies, ca-
nards, faisans, pintades, âgés 1 jour à 4
semaines. DENYS BELANGER, Ste-
Louise, l'Islet, Québec, G0R 3K0.

SEMEUR

MAÏS PIONEER

— 3990 — 3981 —

— 3965 — 3977 —

Luzerne 520

Mélange luzerne

MEUNERIE JETTÉ ENRG.

St-Césaire

469-3002

AVIS AUX

PRODUCTEURS DE BLÉ

1976

Vous qui pensez semer du blé pour
consommation humaine ou animale,
prenez une décision au plus tôt et
appelez-nous pour vous informer
sur la variétés disponibles et accep-
tables cette année.

Valcide Cie Ltée
Varennes
Tél.: (514) 649-0698 Rés.
(514) 652-9681 Bureau
Demander: ANDRÉ PROVOST,
V-Prés.

SILOS

SILO

SILO ACIER GALVANISÉ

SILVER SHIELD

Silo d'acier galvanisé Silver Shield —
silo à grain — séchoir à grain — éle-
vateur à godet — cribble — silo pour
ensilage — silo à maïs, humide —
meunerie de ferme — ventilateur à
grain.

Service d'un ingénieur
agronome
O. LEBRUN & FILS INC.
63B, rue St-Laurent
Maskinongé, Qué.
JOK 1N0
Tél.: (819) 227-4908

SILOS BÉTON ARMÉ COULÉS 16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry
pas de soucy
c'est pour la vy"

Vide — Silo "PATZ"
chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0
Tél.: (514) 584-3248

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina
du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
- Finitions intérieures
uniques
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégalee
C.P. 61 Granby,
Cte Shefford, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
&
C.P. 2199 St-Romuald,
Cte Lévis, P.Q.
Tél.: (418) 839-8808

SERVICES

ÉPANDAGE

ÉPANDAGE de fumier liquide partout
au Québec. Pour information: RICHARD
AREL, Aston Junction, Cte Nicolet.
Tél.: (819) 226-3311.

TERRES À VENDRE

ST-POLYCARPE: 45 milles de Mon-
tréal, ferme laitière de 135 arpents drai-
nés, 44 vaches Holstein, quota de lait
industriel 13.000 lb de M.G.; machi-
nerie et bâtiments en bonne condition,
près rivière. Prix \$122.000. S'adresser:
MARCEL VINET, 2608, Chemin de
l'Eglise, St-Polycarpe, Cte Soulanges.

ST-GABRIEL: 600 arpents avec boisé,
ruisseau. Lanoraie: motel, 17 unités,
14 cabines, restaurant, fleur, piscine, 11
arpents. Tél.: 887-2880.

ST-ALEXANDRE: ferme nue, idéale
pour grande culture, 380 arpents, 330
en culture, bon sol argileux, bons bâti-
ments, maison 6 pièces, entièrement ré-
novée. IMMEUBLES LÉPINE ENR.
P. Chapuis ou R. Jubinville (514) 677-
4745 ou 655-4942.

FERME laitière, 107 arpents, argile, 40
milles de Montréal, 50 têtes, 40 laitières,
bons bâtiments et machinerie, équipe-
ment moderne, quota 400.500 litres. Très
rentable. IMMEUBLES LÉPINE ENR.
P. Chapuis ou R. Jubinville (514) 677-
4745 ou 655-4942.

TERRE environ 11 arpents, boisée, ruis-
seau, chalet, bois rond, entièrement meub-
lé, poêle, réfrigérateur, éclairage gaz
propane. Située St-Louis-de-Blainfort, 2
milles de la Trans-Canadienne. S'adresser
à MICHEL ROUSSEAU, 155 Émile,
Victoriaville. Tél.: (819) 752-2044.

À VENDRE: une terre située à St-David
Yamaska, rang Caroline, 90 arpents cul-
ture, 10 arpents bois, appartenant à RO-
BERT NADEAU. Tél.: 789-5150.

LOTBINIERE ferme laitière 260 arpents,
230 en culture, roulant neuf et complet;
50 laitières, 75 têtes Holstein, silo, pipe-
line, 2 tracteurs neufs. Cause: maladie.
Tél.: (418) 796-2890.

À VENDRE à 10 milles de Victoriaville,
terre planche de 480 arpents dont 335 en
culture. Vacherie neuve de 35 x 260, 2 net-
toyeurs et plate-forme de ciment. Peut
contenir 144 bêtes dont 129 attachées.
Stalle individuelle de 4 pi., par vache. Ac-
tuellement 118 bêtes, quota industriel,
production 800.000 lb de lait. Laiterie
avec 2 réservoirs en vrac de 400 et 500 gal-
lons et pipeline. 2 tracteurs de 1 an d'usa-
ge. Machinerie à foin et ensilage, maison
de 9 pièces, chauffage à eau chaude, silo,
fosse de 500 tonnes idéal pour 2 associés.
Pas d'agent. S'adresser à (819) 752-4175.

COMTE Arthabaska, ferme laitière, 295
arpents, maison, bâtisses, cours d'eau, 72
têtes, quota, équipement neuf, près Trans-
Canadienne. Tél.: (819) 364-2791.

FERME à vendre, 88 arpents, vendre au
complet. JEAN CHAUVIN, 79, Rang
St-André, St-Bernard de Lacolle. Tél.:
246-3704.

ST-VICTOIRE: ferme 96 arpents, 1 ma-
ternité 80 truies, très bon bâtiment, ma-
chinerie, maison rénovée 7½ pièces, systè-
me centrale, système aqueduc, bon reve-
nu. Tél.: (514) 782-2237.

À FORTVILLE, 5 maisons à vendre dans
le village, 1 terre de 135 arpents en
culture longeant la route 165. Tél.: (819)
287-4457.

TERRE à jardinage à vendre 180 arpents
avec maison et entrepôt. Tél.: (514) 826-
3459.

REGION St-Hyacinthe: porcherie en-
graissement, construction 4 ans, 1.000
porcs, grange, étable, 450 porcs, 56 acres
avec sucrerie, 1.500 entailles, maison ré-
novée. Lise Robert (514) 378-0131 (frais
viés) IMMEUBLES GRANBIEN
COURTIERS.

FERME 131 arpents planche, bien égout-
tée, maison 12 ans, bonnes bâtisses. GE-
LAS RENAUD, 840 Rivière Sud, St-
Roch de l'Acadian. Tél.: 588-2038.

NAPIERVILLE: terre noire 96 acres
avec bungalow briqué; 3 serres fibre de
verre; garage serre vitré et acier pour cul-
ture; 2 entrepôts isolés neufs. Prix à dis-
cutter. ARMAND MASTROJOSEPH,
(514) 245-3422.

FERME À VENDRE

170 arpents avec roulant, 2 maisons, V.
DeLuca, 778-2791 ou 861-8177. LEPA-
GE WESTMOUNT COURTIER. 406
Victoria, St-Lambert, Québec.

PIERREVILLE: ferme laitière 175 ar-
pents 150 en culture, roulant complet, 37
laitières Holstein silo, pipeline, bassin
vrac. Tél.: (514) 783-6211.

STE-BRIGITE des Saults. Ferme laitière
à vendre, 48 Holstein, semi-pipeline,
bonne machinerie, maison 8 pièces, chauf-
fage air chaud, étable neuve, bonne dé-
pendance, prix: \$95.000,00. Bonnes con-
ditions. Écrire à La Terre de Chez-Nous
(Case 105), 515, avenue Viger, Montréal.

FERME 50 arpents idéale pour culture
maralchère, vaste entrepôt de 30 x 60,
située à Ste-Madeleine. Prix: \$30.000,00.
Tél.: (514) 467-9489.

FERME laitière, 200 acres, 50 têtes, quota
industriel, laiterie, bâtiments, machi-
nerie, maison tout en bon ordre, 98, route
172, St-Nazaire, Lac St-Jean. Tél.: (418)
662-9869, (cause: agé).

ST-PAUL de Joliette, bordure de la ri-
vière, ferme 136 arpents, 35 vaches, bons
bâtiments, bonne maison avec piscine,
une bonne affaire. R. Spilmann. Tél.:
756-8593 ou 589-4488. FIDUCIE DU
QUÉBEC COURTIER.

ST-AMBOISE, près de Joliette, à ven-
dre cause maladie. Ferme 120 arpents,
plus 28 en location, 35 vaches, quota
350.000 lb de lait, affaire à régler rapide-
ment. R. Spilmann, 756-8593 ou 589-
4488. FIDUCIE DU QUÉBEC COUR-
TIER.

REGION Iberville: ferme laitière 220
arpents, 2 silos, 85 têtes, bon matériel, très
bon revenu, affaire exceptionnelle, prix:
\$235.000,00. H. Flachaire. 678-8060,
676-7521. IMMEUBLES CARBON-
NEAU COURTIER.

ST-CESAIRE: ferme laitière 170 arpents,
très bien située, roulant complet, très bon
revenu, à voir, prix: \$220.000,00. H. Fla-
chaire, 678-8060 ou 676-7521. IMMEU-
BLES CARBONNEAU COURTIER.

REGION Ange Gardien. Bonne ferme de
160 arpents, pipeline, silo, béton, 80 têtes,
50 vaches, bord rivière, prix: \$220-
000,00. M. Corberand, 678-8060, 466-
4053. IMMEUBLES CARBONNEAU
COURTIER.

REGION Iberville, grosse stabulation
libre de 430 arpents, 4 silos, 2 maisons,
135 têtes, très rentable, prix \$400.000,00.
M. Corberand 678-8060, 466-4053. IM-
MEUBLES CARBONNEAU COURTIER.

MARIEVILLE: ferme de 107 arpents,
bonne maison rénovée, pipeline, silo 20
x 60, 52 vaches, bon matériel, à voir. M.
Corberand 678-8060, 466-4053. IMMEU-
BLES CARBONNEAU COURTIER.

ROXTON FALLS: ferme laitière 152
arpents cultivables, troupeau Holstein,
équipement moderne; excellente construc-
tion avec ou sans roulant. Tél.: (819)
858-2926.

FERME laitière 300 acres, 140 en culture,
70 Holstein, 45 laitières, quota 400.000
lb, bons bâtiments, maison 8 pièces, très
proprie. IMMEUBLES LÉPINE ENR.
P. Chapuis ou R. Jubinville (514) 677-
4745 ou 655-4942.

TERRES À VENDRE

ST-WENCESLAS, Cte Nicolet:
Ferme de 210 arpents dont 160 en
culture. Très bien bâtie.

St-Sophie-de-Levrard, Cte Nicolet:
Ferme de 160 arpents avec bons bâti-
ments, petite érablière.

ASTON-JONCTION, Cte Nicolet:
Maison avec 65 arpents de terrain
dont 10 arpents propices à la culture
maralchère; le reste en boisé.

TOUTES ces propriétés sont à proxi-
mité de la Ville de Bécancour.

COLBERT & FRÈRE INC.
St-Gertrude, Cte Nicolet
Tél.: 297-2711 — 2420
G0X 250

TERRES À MAQUILLER

CULTIVATEURS

FAITES tous confiances à votre Caisse
populaire pour vos affaires. Si vous avez
des problèmes de main-d'oeuvre ou de
relève et que vous envisagez de vendre vo-
tre ferme, pourquoi ne pas faire confian-
ce à la Fiducie du Québec, une filiale des
Caisse Pop. Nous avons des acheteurs
pour tout genre de propriété à 50 milles
autour de Joliette. Également, clients sé-
rieux pour grande ferme rentable de 150
arpents en montant. Fiducie du Québec,
80 Place Bourget Nord, Joliette. Tél.:
759-1477 ou Montréal 589-4488.

CHERCHE terre 100 à 160 acres, 40 à
200 acres défrichés, le reste boisé, avec lac,
ruisseau ou autre grosse source d'eau po-
table. Si possible avec maison et bâti-
ments. Place tranquille, n'importe où au
Québec. ROBERT NICOLE, Montau-
ban, Cte Portneuf.

PARTICULIER achèterait ferme de 50
à 100 arpents avec bonne maison à chauf-
fage central dans un rayon maximum de
35 milles du centre-ville de Québec. Paie-
rier comptant. Pas d'intermédiaire S.V.P.
Écrire à H. VEILLEUX, C.P. 284, St-
Henri, Cte de Lévis. G6V 6N5.

ACHETERAIS ferme laitière dans un
rayon de 30 à 35 milles de Lévis. Tél.:
(418) 833-4937.

ON DEMANDE: des terres en bordure
de lacs ou rivières, des fermes aban-
données ou des terres sauvages pour
chasse et replantation. Payons com-
pant. Envoyez détails à G.A. FENN,
Colombourg, Québec.

ACHETERAIS ferme ou verger moins
de 60 milles de Montréal. Paierais com-
pant. Particulier. PAUL GOUPIL, 4505,
Papineau. Tél.: (514) 667-2121.

FERME demandée 30 vaches ou plus,
200 arpents environ, roulant, bâtiments
bon ordre. Prix raisonnable. Tél.: (514)
473-0807.

Je suis acheteur de fermes, animaux
roulants, coupe de bois, maisons de
campagne. Argent comptant.

EDDY NOLETTE

Ham-Nord
Cte Richmond
Tél.: (819) 344-2440

ENCANS PUBLICS

ENCAN

Mercredi, le 31 mars

à 12h. pour

M. LOUIS BONIN

71 rang Amyot,

ST-DENIS-SUR-RICHÉLIEU,

Cte St-Hyacinthe

SERA VENDU: un troupeau d'animaux
Holstein, croisé, clair de test fédéral,
comportant: 36 têtes dont 27 bonnes
jeunes vaches qui seront fraîches vè-
lées et vêlant sous peu; 4 vaches en
septembre; 5 taures de 2 ans qui vè-
lont en avril et mai; 2 taures de 1 an; 2
taureaux, un de 1 an et un de 2 ans.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: réservoir en
vrac Universel, 44 bidons, en très bon
état; bassin 2 cuves en acier inoxyda-
ble; réservoir à eau chaude Cascade
40; semi-pipeline; tuyaux en acier
inoxydable, 1½ po. avec sauto-pas;
gros compresseur Universel; 3 chaudières
à traqueuse pour pulsation élect.; tondeuse;
chauffeferre; chaudières.

MACHINERIE: tracteur 624 Int. diesel,
servo direction, 1300 heures, comme
neuf, avec chargeur à double action,
ind. no 2001; chaine à tracteur; un
tracteur Cockshutt no 30 à gaz; trac-
teur Massey-Ferguson, 35 au gaz, en
très bon état; charrue Aldring, 3 ver-
soirs, soc déclenchable 14 po.; herse
à rouleaux, int. hyd. 28 disques, 20 pi.
gamet; herse à ressorts 4 panneaux,
int. traînant; herse à finir, 12 pi.; se-
moir 13 disques, int. combiné, avec bol-
te à brome, neuf de 1 an, sur pneus; se-
moir Int. 13 disques; épandeur Int. 155
minots; faucheuse Int. C28, 7 pi. hyd.;
râteau de côté Massey-Ferguson, hyd.;
presse Int., no 37, à la corde; casseuse
à blé d'Inde, sur hyd. de tracteur, 1
rang, en parfait état, de marque Ford;
monte-balle 20 pi. avec moteur; vis
grain 4 po. 18 pi. avec moteur; 2 sé-
choirs à grain comme neufs; charrue à
rigole hyd., 2 voitures tandem, 20 pi. et 16
pi.; bolte à grain Lajoie, gros modèle;
balance de 500 lb; quantité d'ouverture,
tuyaux; 2.800 balles de beau foin; 300
halles de paille; 200 poches d'avoine;
piquets de cède; batterie élect.; broche;
barrils; un peu de blé. Attention sera
vendu un quota de lait ind. de 8180 lb
de gras; tous les outils du hangar trop
long à énumérer.

En cas de tempête, encan remis le ven-
dredi 2 avril.

CAUSE: terre vendue
CONDITION: argent comptant ou
prêt de banque accepté
INFORMATION: 787-2305 ou

**GEORGES-ÉTIENNE
LEBLANC,**
Encanteur Licencé</

ENCAN

ENCAN POUR
M. ALCIDE VERRIER
à 3 milles du village de
BETHANIE (Cité Shefford)
Samedi, le 27 mars 1976
à midi et trente précis

Attention: En cas de grosse tem-
pête, remis au Mardi le 30 mars.
TOUT SERA VENDU, dont un bon
troupeau de 45 têtes d'animaux Hol-
stein toutes claires au test fédéral. Ce
troupeau comprend 30 bonnes va-
ches dont 12 fraîches et les autres
devant mettre bas sous peu; 4 belles
taures saillies; 9 génisses d'élevage; et
2 jeunes bouvillons.

Le quota de lait industriel de 272,114 lb.
MACHINERIE: 2 tracteurs Interna-
tional diesel dont un No 444 avec
seulement 842 hres, power steering et
barrage de roues; et un No 434 avec
power steering et chargeur sur le de-
vant muni de fourche à fumier et de
pelle à neige (1585 hres d'ouvrage);
paire de charrues à anneaux; faneuse
Fahr sur prise de force — en bonne
condition; râtelier de côté Massey-Fer-
guson avec att. 3 pts; râtelier de côté
à 4 roues avec att. 3 pts — comme neuf;
niveleuse avec att. 3 pts; voiture tan-
dem de 16 pi. qui s'attache après le
tracteur; épandeur à fumier Interna-
tional d'une capacité de 135 minots
sur prise de force — en très bonne
condition; charrue International à 2
raies avec att. 3 pts; presse à foin
Massey-Ferguson No 10, modèle à corde
— en bonne condition; moulin à fau-
cher Massey-Ferguson de 7 pi. avec
att. 3 pts — neuf; herse à rouleaux
14 x 28, modèle trainant; balance 2000
lb; nettoyeur d'étable Lajole avec 250
pi. de chaîne et montée extérieure pi-
votante de 60 pi.; gros tas de fu-
mier; et beaucoup d'autres articles trop
long à énumérer.

EQUIPEMENT DE LAITERIE ET
RÉCOLTE: une trayeuse Surge Alamo
40+ magnétique (neuve depuis 6 mois)
avec installation pour 41 vaches et
tuyauterie de 1 1/2 po; compresseur de
trayeuse Surge d'une capacité de 4
chaudières; 4 chaudières surge magné-
tiques; réservoir en vrac Cherry Burrell
d'une capacité de 300 gals; chauffe-
frettes électriques; 2000 balles de beau
foin; 250 balles de paille; et 50 sacs de
grain.

CONDITIONS: COMPTANT OU
PRÊT DE BANQUE
AUSSI À VENDRE: belle ferme de 134
arpents avec belle sucrerie et bonnes
bâtisses.

Pour informations ou demande de crédit
s'adresser à l'encanteur

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur Bilingue
Tél.: 514-773-5660 ou 527-3066
2050 rue Brébeuf, app. 9,
ST-HYACINTHE, Qué.

CULTIVATEURS

qui projettent de vendre ce printemps,
vous avez sans doute pensé de le
faire par encan. J'offre mes services
pour tous genres d'encan et je suis tou-
jours acheteur de terre, tout et coupe
de bois.

S'adresser à

ALAIN DEBLOIS

Encanteur licencié
St-Ethève, Dorchester
Tél.: 883-3653 ou 885-4027

FERMES DEMANDÉES

Comme par le passé je suis toujours ache-
teur de ferme à travers le Québec. Aussi
roulants, animaux et terres à bois. Je suis
à votre disposition pour tous genres de
vente par encan.

MAURICE ROUSSEAU

ENCANTEUR LICENCIÉ
Tél.: (819) 362-7674
Commerçant de terres et roulants
R.R. 2 Plessisville.

ENCAN

Samedi, le 3 avril 1976
à midi et 30 précis
chez M. JEAN PARÉ,
rang Ste-Rose.

ST-JUDE, Cité St-Hyacinthe

SERA VENDU: un excellent troupeau
d'animaux laitiers de 43 têtes Holstein
claires de test fédéral. Ce troupeau
laitier est descendant d'insémination
artificielle, moyenne du test est de 3.8
à 4.2. Ce troupeau comprend 36 bon-
nes vaches à lait dont 18 fraîches vé-
lées; 8 sous peu; 10 vaches en novem-
bre et décembre et ressaillies; 4 taures
saillies; 2 taures ouvertes; 1 taureau 2
ans (pur-sang non enregistré). Quota de
lait industriel de 385,000 lb. Ce trou-
peau est un excellent troupeau laitier.

EQUIPEMENT DE LAITERIE et d'é-
table: réservoir en vrac Zéro cap. 400
gal, avec lavage automatique et chau-
dière S.P., bassin de lavage; réservoir à
eau chaude; chauffe-frettes de laiterie;
tondeuse à vaches; batterie électrique;
compresseur DeLaval cap. 6 chaudières; 4
chaudières de trayeuses Surge; net-
toyeur d'étable Safeway 300 pi. de chaîne
et montée de 65 pi. (comme neuf); silo
Supérieur 18 pi. par 50 pi. avec tuyau;
épandeur à ensilage; débouleur Starling
(2 ans d'usage); charriot à ensilage; ba-
lance de la récolte: environ 1200 balles
de beau foin (luzerne et trèfle); envi-
ron 300 balles de paille; environ 200 ton-
nes d'ensilage; de 35 à 40 tonnes de
maïs épis; support à blé d'Inde 75 pi.;
environ 100 poches d'avoine; bon chien
de garde avec niche.

MACHINERIE: tracteur Oliver 1370
diesel, 430 heures, barrage de roues,
sortie d'huile à double action, ser-
virection (comme neuf); tracteur David
Brown no 880 diesel; vibroculteur 12 pi.
avec herse (neuf); charrue Sweden 3
raies 16 po, soc déclenchable (1 an
d'usage); faucheuse Massey-Ferguson att.
3 pts sans bras de faux (comme neuf); fi-
leur Oliver semi-porté (2 ans d'usage);
conditionneur New-Holland no 404;
presse Oliver roto-flo no 620 (comme neu-
ve); 2 voitures dunky plate-forme 21 pi.
et 16 pi.; semence combiné Interna-
tional; roulette 14"14; charrue à rigole;
niveleuse 7 pi.; monte-balles 24 pi.
avec moteur; fanne à grain; sous-solève
att. 3 pts; vis à grain 4 po.; tout le
stock du hangar.

Cause: terre vendue.

Conditions: argent comptant ou
prêt de banque accepté.

Informations: Tél.: 792-6283 ou à

NORMAND BOUCHER

Encanteur licencié,
ST-BARNABÉ-SUD,
Cité St-Hyacinthe,
Tél.: 792-3269

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et
de roulants de ferme. Je suis à votre dis-
position pour tous genres d'encans dans la
province et vous assure entière satisfac-
tion à prix raisonnable. S'adresser à: LÉO
DASTOUS, Encanteur licencié bilingue,
LAURIERVILLE, CTE MEGANTIC.
Tél.: (819) 365-4419. Propriétaire de
l'industrie Blocs de Ciment THERMOS
ENR., LAURIERVILLE.

HUITIÈME encan annuel d'équipement
de ferme, samedi le 24 avril 1976, Swan-
ton, Vermont, fermiers et distributeurs
peuvent mettre leur équipement en consi-
gnation des maintenant. RENE J. FOUR-
NIER, équipement de ferme. Tél.: (802)
868-4050.

POUR ENCAN: de ferme et de faillite,
ou tous genres d'encans. Tél.: (514) 792-
3269. NORMAND BOUCHER, encan-
teur licencié, St-Barnabé-sud. Je suis
aussi acheteur de roulants de ferme au
complet.

COMME par les années passées, je suis
toujours à votre disposition pour tous
genres d'encans. J'ai toujours des fermes
et maisons de campagne à vendre. JULES
GRIMARD, encanteur licencié. Ham-
Nord, Cité Richmond. Tél.: (819) 344-
2227.

ENCAN

pour
MME JEAN-GUY LUSSIER
route 139 coin du 11^{ème} rang
ROXTON-FALLS,
Cité Shefford
1/2 mille du village
Mardi, le 30 mars 1976
à 1 heure précise

SERA VENDU: 69 jeunes truies à leur
première portée cochantant en avril et
mai; 3 mâles très bon reproducteurs;
1 jeune mâle de 18 semaines; 1 net-
toyeur d'étable Houle 342 pieds de
chaîne avec montée fixe de 40 pieds, seu-
lement 4 mois d'usage; 4 sorties d'air
de 14 pouces avec thermostat 2 vi-
tesses neuves; 2 chauffe-frettes électri-
ques; 12 bols doubles; 4 bols simples; 1
tracteur Ferguson avec brocque sur
devant à gaz et pelle à neige; 1 set de
chaînes de tracteur à anneaux; 1 char-
rue 2 raies; 1 remorque 2 roues; un lot
de bois de sciage; 1 batterie électri-
que.

CAUSE: MORTALITÉ
CONDITIONS: COMPTANT
JEAN-GUY
CHAMPAGNE INC.

Encanteur licencié
ROXTON-FALLS, Cité Shefford
Tél.: 548-5733

ATTENTION CULTIVATEURS

qui désirez faire vendre votre ferme com-
plète ou seulement le roulant par encan,
je vous offre mes services, je travaillerai
toujours avec vous pour en sortir le plus
haut rendement. Mon expérience passée
sera pour vous une garantie future. Aussi
ménage de maison au complet. Une visite
vous convaincra. Merci de votre atten-
tion.

CHARLES CHAMPAGNE

encanteur licencié
St-Elisabeth-Warwick
Tél.: (819) 358-2785.

ACHETEUR - VENDEUR

DE vaches ou de taures croisées ou pur-
sang. Comme par les années passées, tou-
jours acheteur de terres et roulants, aussi
à votre service pour tout genre d'encan.

LUCIEN HOULE

Encanteur licencié
St-Albert
Cité Arthabaska P.Q.
Tél.: (819) 353-2270.

POUR VOS ENCANS

N'importe
Où vous êtes
Un appel
Suffit

Acceptons frais d'appel

(514) 787-5430

JE SUIS VOTRE HOMME

ACHAT VENTE
ÉCHANGE
MARCEL CUSSON
& ASSOCIÉ

ENCANTEURS LICENCIÉS
POUR UN MAXIMUM
+ \$\$\$ +

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de ter-
res avec roulant de ferme au complet
quel que soit l'endroit, au Québec. Pai-
rais argent comptant. ALBERT BRE-
TON, ENCANTEUR LICENCIÉ, IN-
VERNESS, CTE MEGANTIC. Tél.:
(418) 453-2681.

CULTIVATEURS!

Vous désirez vendre votre troupeau ou
roulant de ferme? privément ou par encan
partout au Québec, je suis votre homme!
DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilin-
güe licencié, 2050 Brébeuf no 9, St-
Hyacinthe. Tél.: rés.: (514) 773-5660, bur:
(514) 527-3066.

ATTENTION Cultivateurs... Je vous of-
fre mes services pour tous genres de vente
par Encan: je suis aussi acheteur de terre
et roulant. Merci pour votre bon encou-
agement. Ma devise est toujours la même
"Bien vous servir". **JEAN-PAUL DU-**
BOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ,
PLESSISVILLE — Cité Mégantic. Tél.:
(819) 362-7240.

ENCANTEUR

Vous qui désirez faire encan de troupeaux,
de roulant de ferme, de boutique de forge,
de ménage de maison, liquidation de ma-
gasin, etc. Adressez-vous à des Experts:
COLBERT & FRÈRE INC. Ste-Ge-
trude, Cité Nicolet. G0X 2S0. Tél.: 297-2711.
297-2420. Encanteur licencié.



LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

AVIS

Tabac à cigare et à pipe

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (1974, ch. 31), avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi les prix unitaires et taux de cotisation suivants:

- 1— **Prix unitaire:**
\$0.65 la livre
- 2— **Taux de cotisation:**
\$3.90 le \$100.00 de valeur assurable.

Jean Blanchet, vice-président
et directeur général adjoint.

N.B. Le taux de cotisation indiqué ci-dessus représente la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

QUÉBEC, le 12 mars 1976



LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

AVIS

Tabac à cigarette

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (1974, ch. 31), avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi les prix unitaires et taux de cotisation suivants:

- 1— **Prix unitaires:**
— option 1: \$0.70 la livre,
— option 2: \$0.80 la livre,
— option 3: \$0.90 la livre,
- 2— **Taux de cotisation:**
\$2.50 le \$100 de valeur assurable. Un escompte de 5% est applicable sur la cotisation lorsque le producteur était assuré en 1975 et qu'il n'a pas formulé de réclamation.

Jean Blanchet, vice-président
et directeur général adjoint.

N.B. Le taux de cotisation indiqué ci-dessus représente la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

QUÉBEC, le 17 mars 1976



Fédération des producteurs de bovins du Québec

515, avenue Viger,
Montréal
H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141

Aux producteurs de bovins

La présente est pour vous convoquer à l'assemblée générale annuelle de la Fédération qui aura lieu mardi, le 6 avril, prochain à compter de 10 hres a.m. à l'Hôtel le Rond-Point, à Lévis.

Maurice Mercier,
Secrétaire.

Salon de la machine agricole

Le 22 avril proclamé "Journée des producteurs agricoles"

Brevets d'invention
Marques de Commerce
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

Les salons de la machine agri-
cole et des industries avicoles, deux
événements bi-annuels d'envergure,
se dérouleront les 22-23-24-25
avril prochain à la Place Bona-
venture de Montréal.

Tous les intéressés auront in-
térêt à retenir l'une ou l'autre de
ces dates à leur agenda et peut-
être plus particulièrement le jeudi
22 avril, à l'occasion de l'ouvertu-
re. Les organisateurs ont en effet
proclamé "Journée des produc-
teurs agricoles" le 22 avril alors
que les visiteurs auront libre accès
aux exhibits entre 10 heures et 18
heures. Des frais d'admission se-
ront exigibles par la suite.

ATTENTION! ÉLEVEURS DE PORCS

Encan de verrats de race pure

le 6 avril 1976

à 1 h. p.m.

À la Station Alimentaire

Lennoxville

Pour renseignements, s'adresser à

Geo.-E. Mayrand

226, rue Quintal

Laval-des-Rapides

Tél.: 669-7724

ou

Ghislain Jobin

Saint-Augustin

Cité Portneuf

Tél.: 878-2315

Encanteur: A.-E. St-Laurent

Ne vous laissez pas
tromper par des
semences qui se
ressemblent



L'Association des Producteurs de Semences du Québec

Germination * Propreté * Uniformité * Vitalité

LES GALERIES ST-HYACINTHE

3100, BOUL. LAFRAMBOISE, ST-HYACINTHE, P.Q. J2S 4Z4

Tél.: (514) 773-6669

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi, le 18 mars 1976

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS

(Sous glace)

moins de 4 lb	65¢ - 66¢
4 lb et moins de 5	72¢ - 76¢
5 lb et moins de 6	84¢ - 85¢
6 lb et plus	87¢ - 91¢

POULES

Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	72¢
5 lb et moins de 6	72¢
6 lb et plus	72¢

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb	79¢ - 81¢
10 lb et moins de 16	77¢ - 81¢
16 lb et plus	89¢ - 92¢
Canards	95¢

Semaine se terminant
le 27 mars 1976

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS

À griller

moins de 5 lb	30 3/4¢ - 31 1/4¢
5 lb et moins de 6	30 3/4¢
6 lb et moins de 7	30 3/4¢
7 lb et plus	40 1/2¢

POULES

Moins de 5 lb	.08¢
5 lb et moins de 6	.08¢
6 lb et moins de 7	.08¢
7 lb et plus	.30¢

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb	43¢
12 lb et moins de 20	45¢
20 lb et plus	43 1/2¢

OEUFs

Prix des oeufs en vigueur à partir du
27 mars 1976

Ces prix sont fournis par
le ministère fédéral
de l'Agriculture

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	72¢	74 1/2¢	89¢
A-Gros	69¢	69 1/2¢	84¢
A-Moyens	67¢	66 1/2¢	81¢
A-Petits	46¢	45 1/2¢	60¢
A-Pee-Wee	16¢	27 1/2¢	42¢
En vrac			.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

FÉVRIER

% des quotas produits payable en classe I	85.39%
Prix de la classe I	\$12.21
Prix moyen du lait excédentaire	\$8.42

(Prix de base pour 100 livres pe lait dosant 3.4% de matière grasse; différentiel de \$0.09 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.11 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire.)

Source: Fédération des Producteurs de Lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 20 mars 1976
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, \$1.02, 93, \$1.03.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.07.6 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb., \$1.03.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 60¢ à 66¢. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail .39 1/2¢ à 40 1/2¢.

Poudre de lait de beurre, animal 37¢ à 40¢. Poudre de lait de beurre comestible 42¢ à 47¢.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48/16 nil.

Judi, le 18 mars 1976

Prix du fromage: blanc \$1.06, coloré \$1.06.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
mardi, le 23 mars 1976

FRUITS

Pommes: Cortland 3.25 - 3.75 /boîte de verger, McIntosh 3.75 - 4.50/boîte de verger, Délicieuses Rouges et Jaunes 6.00 - 7.00/boîte de verger.

LÉGUMES

BETTRAVES: 1.25 - 1.50/25 lb, 2.25 - 2.50/50 lb, 2.25/12 cellos de 2 lb.

CAROTTES: Ordinaires 3.00 - 4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, Jacqueted 3.75 - 4.00/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, 1.25/25 lb, 1.75 - 2.00/50 lb.

CHOUX: Verts 3.50 - 3.75/50 lb, Rouges 4.00 - 4.50/12.

ENDIVES: 0.90 - 1.00/1a livre boîte de 8 livres.

OIGNONS: Jaunes No 1 5.25 - 5.50/50 lb, 3.50/25 lb, Jaunes 6.25 - 6.50/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb, Rouges 3.75 /12 cellos de 2 lb.

PANAIS: 5.00 - 5.50/12 cellos de 2 lb.

RUTABAGAS: 3.25 - 3.50/50 lb.

POMMES DE TERRE: de table 4.00 - 4.15/50 lb, 0.89 - 0.90/10 lb.

N.B. À compter du 1er mars, il sera permis de vendre les pommes de terre en 20 lb ou (9.07 kilogrammes).

VENTES

PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: I.P.-E. 4.40 - 4.50/50 lb, 1.90 - 2.00/20 lb, 1.00 - 1.05/10 lb, N.-B. 4.00 - 4.10/50 lb, 1.70 - 1.75/20 lb, 0.90 - 0.93/10 lb, Caroline du Nord sucrées 8.50 - 9.00/50 lb, Russett Oregon et Washington 8.50 - 9.00/80 à 100 tubercules.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine. Pour renseignements supplémentaires: tél. 526-2843.

Les réceptions: Lundi, le 22 mars 1976

Bovins: 789 Veaux: 1,310 Porcs: aucun Agneaux et moutons: aucun
Les réceptions: Lundi, le 15 mars 1976
Bovins: 760 Veaux: 1,019 Porcs: 1 Agneaux et Moutons: aucun

Bovins: Toutes les classes de bovins étaient en demande et le marché était actif lundi. Les prix payés pour les diverses catégories offertes en vente étaient en général stables comparés à ceux de la semaine dernière.
Veaux: Le marché des veaux était actif et toutes les classes étaient en demande. Toutes les catégories rapportaient des prix plus élevés comparés à ceux de lundi dernier.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
B'S	38.75 - 39.25
Commcl	28.00 - 36.75

TAURES

A-1-2	39.00 - 39.50
Commcl	24.00 - 35.00

VACHES

D-1-2	26.50 - 28.50
D-3	23.00 - 26.25
D-4	18.00 - 22.75

TAUREAUX

	25.75 - 34.50
--	---------------

VEAUX DE LAIT

Bons	50.00 - 60.00
Ventes jusqu'à	70.00
Moyens	35.00 - 48.00
Communs	17.50 - 34.00
De remplacement	15.00 - 30.00

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés du 19 mars 1976

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon
(en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	6.20	6.45	6.37	6.42
Orge	5.10	5.22	5.10	5.33
Avoine canadienne	5.56	5.65	5.68	5.56
Maïs américain (Jaune, no 3)	5.11	5.36	5.23	5.25
Maïs ontarien (Jaune, no 3 C.E.)	5.19	nil	nil	nil
	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1975	
MONTREAL				
Son de blé	5.15	5.25	4.80	
Gru rouge de blé	5.15	5.25	4.80	
Tourteau de soya 49%	8.35	8.38	8.00	
Tourteau de soya 44%	7.85	7.88	7.40	
Tourteau de colza 34%	5.15	5.25	5.50	
Luzerne déshydratée (100,000-A)	5.40	5.40	6.00	

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principaux parcs d'engraissement, quinzaine se terminant le 12 mars 1976. (MARCHÉ LIBRE - Base: Têtes des Grands Lacs).

	Blé CWRS #3 100	Orge alim. #1 100	Avoine alim. #1 100
	Boisseau livres	Boisseau livres	Boisseau livres
	3.20 5.33	2.15 4.48	1.60 4.70
Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE - Base: Tête des Grands Lacs).			
23 mars	3.62 1/2 6.04	2.28 4.75	1.59 1/2 4.69
22 mars	3.62 1/2 6.04	2.29 4.77	1.59 1/2 4.69
19 mars	3.62 1/4 6.04	2.29 4.77	1.59 1/4 4.68
18 mars	3.62 1/2 6.04	2.30 1/2 4.80	1.60 1/2 4.72
17 mars	3.62 6.05	2.31 4.81	1.60 1/2 4.72

N.B. Les prix aux meuneries et parcs d'engraissement sont fournis pour fins de comparaison seulement avec ceux de la bourse. Ces derniers prix, qui servent de base pour l'établissement des cours dans l'Est, fluctuent chaque jour et sont calculés à partir d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Il suffit d'ajouter les marges fixes de transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.
Source: Office canadien des provenances.

PORCS ABATTUS

Lundi, le 22 mars 1976

Prix payés à Toronto

Porcs	69.05 - 69.40	Porcs	66.80 - 71.50
moyenne	69.20	moyenne	67.83
Truies	47.05	Truies	46.65 - 47.30
moyenne	nil	moyenne	46.87

Prix payés en Ontario

Porcs	67.85 - 69.40	Porcs	66.00 - 72.00
moyenne	68.64	moyenne	67.37
Truies	46.25 - 47.05	Truies	46.00 - 47.30
moyenne	46.72	moyenne	46.44

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Les agriculteurs continuent de harceler Ottawa

La guerre de harcèlement entreprise dans le but d'infléchir l'orientation d'Ottawa en regard de la prochaine politique laitière fédérale sera poursuivie jusqu'au bout par les agriculteurs.

Après différentes manifestations régionales, il y a une quinzaine de jours, après les rencontres avec les caucuses québécois des partis libéral, créditiste et conservateur, une autre marche à Chicoutimi le 18 mars (voir page 1), et la "surveillance" très attentive d'un débat parlementaire sur la politique laitière, vendredi dernier aux Communes, (voir page 5), deux nouvelles manifestations d'envergure inter-régionale et inter-provinciale s'ajoutent cette se-

maine aux moyens de pression déjà entrepris.

Quelque 2000 agriculteurs des trois fédérations régionales de l'UPA de Québec-Est-Nord-Ouest étaient attendus, mardi, dans la Vieille Capitale. Après s'être rassemblés au terrain de l'Exposition provinciale, les manifestants devaient se diriger en automobile et en camionnette vers quatre ou cinq centres commerciaux aux quatre coins de la ville pour y distribuer fromage, beurre et poudre de lait aux consommateurs. Un regroupement était ensuite prévu et le défilé devait se diriger vers les édifices parlementaires. Enfin, pour souligner cette manifestation, les dirigeants agricoles ont fait parvenir un télégramme au ministre Kevin Drummond, en réunion fédérale-provinciale des ministres de l'Agriculture, à Ottawa, l'enjoignant de faire pression auprès de ses collègues pour améliorer le projet de politique laitière 1976-77.

Une autre manifestation de masse, dite marche de solidarité Québec-

Nouveau-Brunswick, est également prévue cette semaine. Selon les informations recueillies, un nombre important de manifestants des deux fédérations de l'UPA du Bas Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud se regrouperont jeudi, le 25 mars, dans les rues de Rivière-du-Loup. Un groupe de producteurs de lait du Nouveau-Brunswick étaient également attendus afin de donner plus de poids et un caractère inter-provincial à cette manifestation.

Manifestation nationale à Ottawa

Nous apprenons en dernière heure qu'une manifestation d'envergure nationale aurait lieu à Ottawa, lundi prochain, le 29 mars, soit à la veille de l'annonce de la politique laitière d'avril. Cette démarche des différentes provinces, dont l'initiative revient au syndicalisme agricole québécois, vise dans un ultime effort à convaincre le fédéral de mettre en place une politique laitière satisfaisante.

Les événements à venir

ROUYN — lundi, le 29 mars, à 10 h. a.m., assemblée générale annuelle du syndicat des producteurs de bovins de la région d'Abitibi-Témiscamingue (UPA), au sous-sol de l'église de l'Immaculée-Conception, 490 rue Richard. Invitation aux producteurs de boeuf et de lait.

La culture du rutabaga

Qu'il s'appelle rutabaga, navet de table ou chou de Siam, voilà un légume d'hiver qui se cultive un peu partout au Canada. Sous des conditions favorables une acre produira environ 400 à 500 boisseaux de rutabagas.

Races de poules

Les nombreuses races et variétés de poules connues aujourd'hui tirent leur origine des volailles des jungles de l'Inde, de la péninsule malaise et des îles avoisinantes. Les combats de coqs ont orienté les premiers élevages et la migration des poules.

Ouverture de la session

1976: Année du zonage agricole?

Pour la troisième année consécutive, le message inaugural de la session parlementaire à Québec préconise l'adoption de mesures importantes et significatives concernant la conservation du territoire agricole. Le gouvernement souhaite de plus sensibiliser l'assemblée à l'importance qu'il y a de doter le Québec d'une politique plus cohérente dans le domaine de l'administration des terres publiques et des biens immobiliers appartenant à l'État.

À cette fin, le gouvernement compte soumettre certains éléments d'une politique foncière qu'il a entrepris de définir. Dans un premier temps, l'Assemblée est invitée à prendre les mesures nécessaires en vue d'apporter une solution adéquate au problème de la vente des terres à des non-résidents.

Cette importante Loi du zonage agricole verra-t-elle enfin le jour en 1976? Selon les observateurs proches du gouvernement, il y a tout lieu de l'espérer. Le travail technique de préparation de la Loi est terminé, la loi n'appartient plus aux fonctionnaires, elle est maintenant entre les mains du Conseil des Ministres qui doit voir à l'étudier et à la soulever pour déterminer si elle n'entre pas en contradiction avec toute autre loi déjà existante.

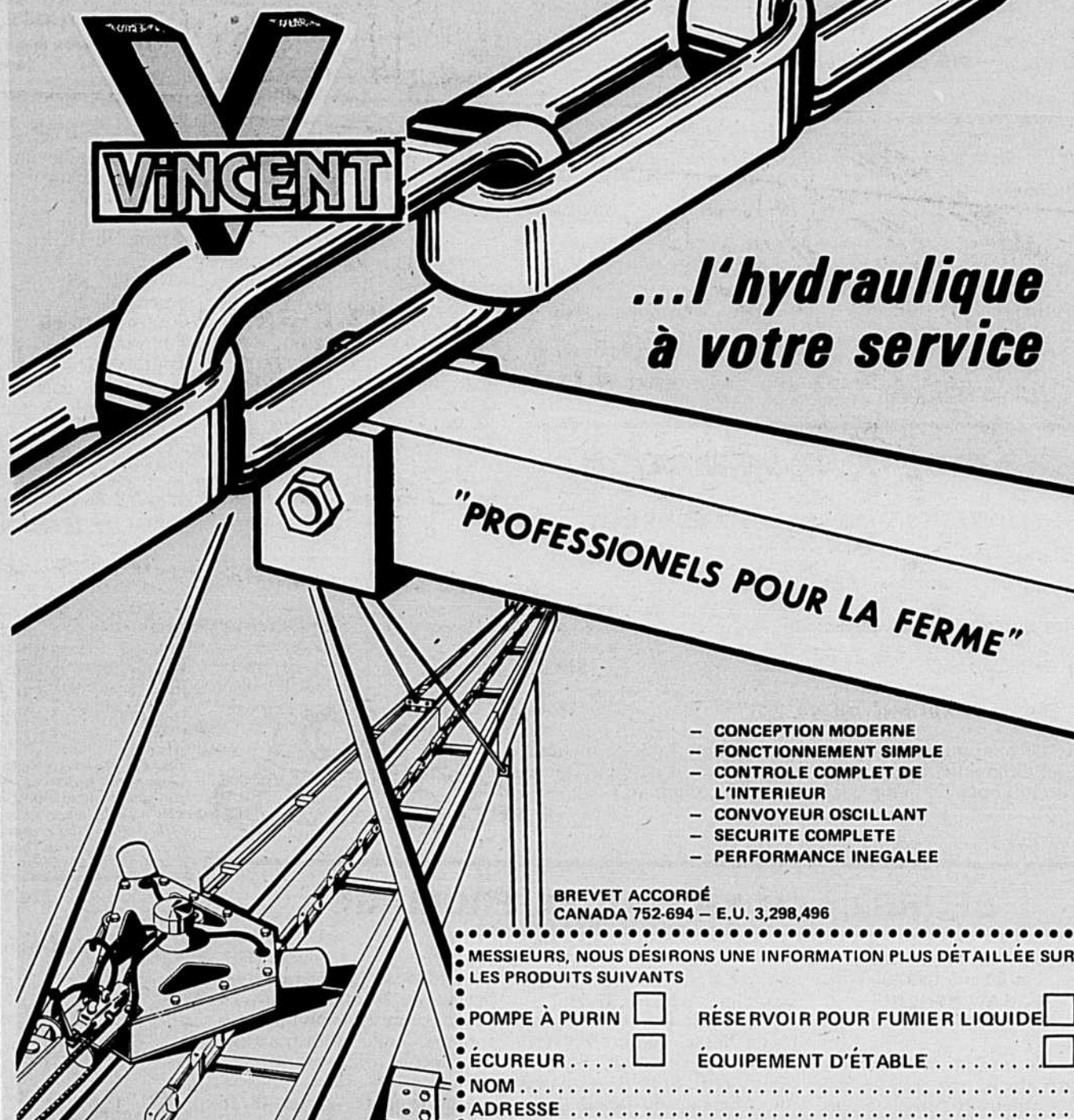
De toutes façons, cette Loi de zonage sera une loi-cadre, comme celle de la stabilisation des revenus, c'est-à-dire une déclaration de principe qui ne prend force et poids qu'après l'adoption de réglementations précises. C'est à ce niveau-là que les organismes intéressés à la question pourront apporter les corrections ou les suggestions voulues.

Touchant toujours l'aménagement du territoire, le gouvernement verra cette année à ce que l'office de planification et de développement du Québec poursuive ses travaux de définition de schémas régionaux de développement "qui tiendront compte des aspirations et des besoins des populations régionales."

La politique de réaménagement des ressources forestières devrait se poursuivre dans le domaine de la révocation des quelque dix mille milles carrés de concessions forestières. Les intentions gouvernementales en matière de gestion de forêts publiques et d'utilisation rationnelle des ressources forestières seront précisées dans un document de travail soumis à l'Assemblée. Au niveau du rachat des concessions forestières, certains redoutent que le programme souffre des compressions budgétaires voulues en cette période de restriction.

On sait que l'Assemblée nationale a voté la loi sur l'assurance-stabilisation des revenus agricoles. La mise en oeuvre de ce programme se poursuit et elle serait sur le point d'être complétée.

L'ÉCUREUR D'ÉTABLE HYDRAULIQUE



...l'hydraulique à votre service

"PROFESSIONNELS POUR LA FERME"

- CONCEPTION MODERNE
- FONCTIONNEMENT SIMPLE
- CONTRÔLE COMPLET DE L'INTÉRIEUR
- CONVOYEUR OSCILLANT
- SÉCURITÉ COMPLÈTE
- PERFORMANCE INÉGALÉE

BREVET ACCORDÉ
CANADA 752-694 - E.U. 3,298,496

MESSIEURS, NOUS DESIRONS UNE INFORMATION PLUS DÉTAILLÉE SUR LES PRODUITS SUIVANTS

POMPE À PURIN ☐ RÉSERVOIR POUR FUMIER LIQUIDE ☐
ÉCUREUR..... ☐ ÉQUIPEMENT D'ÉTABLE..... ☐
NOM.....
ADRESSE.....

VINCENT

DIVISION DES ÉQUIPEMENTS DE FERME

B. P. 460 ST-PIE, CTÉ. IBERVILLE, QUÉ. (J0H 1W0 (514) 772-2442)